

LES SALLES



2023



BULLETIN MUNICIPAL N°33

SOMMAIRE



LE MOT DU MAIRE p.2

LES BUDGETS

LE BUDGET COMMUNAL p.3

LE BUDGET EAU p.4

LE BUDGET ASSAINISSEMENT p.5

LA COMMUNE

L'ETAT CIVIL 2022 p.6

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT p.7

LA GESTION DES DECHETS p.8

LES BATIMENTS COMMUNAUX p.8-9

LES TRAVAUX DE VOIRIE p.10-11

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES & L'ÉCLAIRAGE p.12

LES PISTES FORESTIÈRES p.13

LA PLACE DE L'ÉGLISE p.14

LE FLEURISSEMENT p.15-16

L'ÉCOLE MATERNELLE p.17-18

LA PLAGNETTE p.18-19

LA VIE DU COLLEGE (FOYER APAJH) p.20

LA MEDIATHEQUE p.21

COUVERTURE RESEAU p.21

AIRPur p.22

LE PR LIVRADOIS-FOREZ p.22

L'ANNEE 2022...

LOIRE PROPRE p.23

LES CONCERTS DE VOLLORE p.24

LE LOCAL COM. & LE COWORKING p.25-26

LES CLASSES EN 2 p.27

LES COMMEMORATIONS p.28

LES REVELES METEO DE BERNARD p.28

VIE ASSOCIATIVE

L'ADMR p.29

LE CCAS p.30

LE CLUB DU JEUDI p.31

LA MARPA p.32

L'ASSOCIATION LE COLLEGE p.33

SOCIETE DE CHASSE p.34

LE COMITE DES FETES p.35-36

LE SOU DES ECOLES p.37-38

L'ASCLS p.39-40

LE FC BOIS NOIRS p.41

BASKET CLUB p.42

VTT BOIS NOIRS p.43-44

HISTOIRES

HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE p.45-48

LES ABEILLES & LES APICULTEURS p.49-50

LE QUIZZ p.51-52

CCPU p.53

TARIFS MUNICIPAUX p.54

CONTACTS UTILES Verso

LE MOT DU MAIRE

Cette année fut à plus d'un titre inquiétante, entre dérèglement climatique, crise économique et tensions géopolitiques. Notre été caniculaire révélé par des cours d'eau asséchés, des températures anormalement élevées et des forêts en feu marque assurément une nouvelle prise de conscience de la nécessité d'agir pour lutter contre le réchauffement climatique. Les conséquences de la canicule sont nombreuses et se font ressentir principalement au niveau agricole. La crise géopolitique liée au conflit Ukrainien a les conséquences que l'on connaît (gaz, électricité, etc...). Ces difficultés cumulées sont à l'origine d'une part de la hausse brutale des prix de l'énergie et d'autre part des probables risques de pénurie pour cet hiver. Selon nos gouvernants, si l'hiver est rigoureux, des coupures de courant pourraient intervenir !!! Nous devons donc tous individuellement et collectivement faire des efforts pour ne pas avoir à subir de telles mesures.

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où s'expriment des projets et des vœux. C'est aussi l'occasion de résumer l'action municipale, je dirais qu'avec l'ensemble des élus, nous avons l'ambition d'agir pour tous. C'est un chemin long, passionnant mais délicat car nous évoluons dans un contexte économique difficile avec une raréfaction des aides publiques.

C'est un vrai travail d'équipe où chacun des conseillers se donne les moyens pour mener à bien les projets qui relèvent de leur compétence. J'adresse ici mes remerciements à tous les élus pour leur loyauté et leur engagement. C'est en puisant dans notre imagination, notre énergie et notre volonté que nous continuons notre engagement au service des « Sallards ». C'est cette volonté qui nous a permis de faire aboutir les réalisations suivantes pour 2022 !!!

- Développer le site de La Plagnette (travaux sur l'étang, passerelle, jeux).
- Reconstruction du gîte suite à l'incendie
- Inauguration du bar tabac et de l'espace co-working
- Réfection de la Place de l'Eglise avec sa fontaine
- Début des travaux sur le site de La Goutte (SIEL), etc...

dont vous trouverez le détail à l'intérieur du bulletin.

Je remercie et souhaite une très belle année à nos associations, commerçants, enseignants, agriculteurs et nos entreprises de toute corporation de métier qui contribuent au dynamisme de notre village. Tout cela ne pourrait pas fonctionner normalement si notre personnel n'était pas à la hauteur et disponible comme ils le sont au quotidien, qu'ils en soient ici remerciés...

Conscient que ces périodes de fête de fin d'année peuvent être des périodes de joie et de bonheur partagés, mais aussi une période plus difficile à passer pour certains. Nous avons une pensée sincère et chaleureuse en direction des plus défavorisés et à ceux qui traversent des moments plus douloureux.

Je vous souhaite avec l'ensemble de mon équipe municipale une excellente année 2023 !!!!

Qu'elle soit riche de joie et de gaieté, qu'elle déborde de bonheur et de prospérité et que tous les vœux formulés deviennent réalité.

Bonne et heureuse année 2023 à tous.

Le Maire
Jean-Hervé PEURIERE

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY

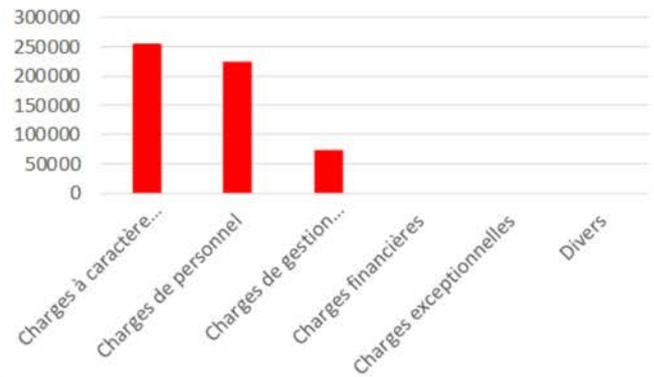
LE BUDGET COMMUNAL 2021



Fonctionnement

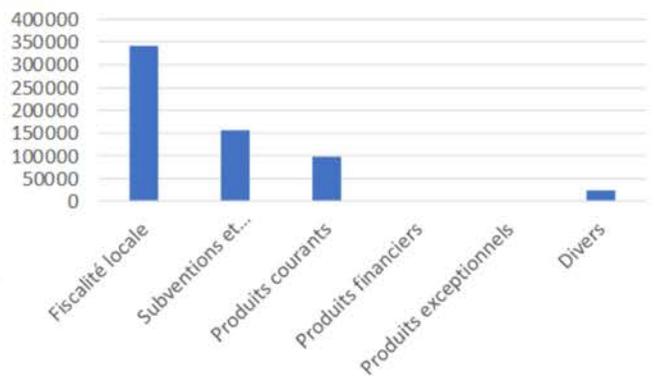
Dépenses

Charges à caractère général	255435
Charges de personnel	225381
Charges de gestion courante	72585
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Divers	0
	553401



Recettes

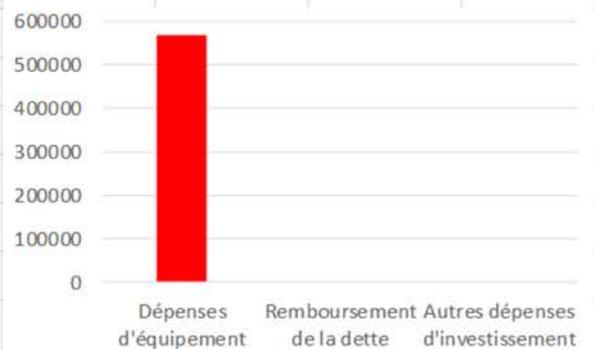
Fiscalité locale	340749
Subventions et participations	155213
Produits courants	98274
Produits financiers	0
Produits exceptionnels	0
Divers	24149
	618385



Investissement

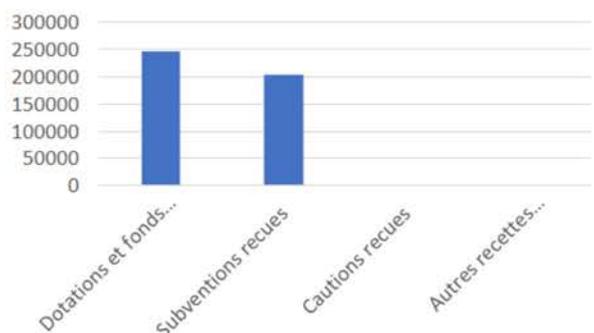
Dépenses

Dépenses d'équipement	568208
Remboursement de la dette	0
Autres dépenses d'investissement	0
	568208



Recettes

Dotations et fonds globalisés	246599
Subventions recues	203547
Cautions recues	0
Autres recettes d'investissement	0
	450146



LE BUDGET EAU 2021



Fonctionnement					
Dépenses			28294		
Charges à caractère général	28294				
Charges de gestion courante	655				
Charges exceptionnelles	0				
Divers	0				
	28949				
Recettes			78965	0	3312
Produits courants	78965				
Produits exceptionnels	0				
Divers	3312				
	82277				
Investissement					
Dépenses			61741		0
Dépenses d'équipement	61741				
Autres dépenses d'investissement	0				
	61741				
Recettes			14835	0	13053
Dotations	14835				
Subventions recues	0				
Autres recettes d'investissement	13053				
	27888				

LE BUDGET ASSAINISSEMENT 2021



Fonctionnement

Dépenses					
Charges à caractère général	9967		9967		
Charges exceptionnelles	0			0	
Divers*	0				0
	9967				
<i>* Amortissements</i>					
Recettes					
Subventions d'exploitation	0				
Produits courants	34171				34171
Divers*	0		0		
	34171				
<i>* Amortissements, reversements à l'agence de l'eau</i>					

Investissement

Dépenses					
Dépenses d'équipement	4440		4440		
Autres dépenses d'investissement*	0				0
	4440				
<i>* Amortissements</i>					
Recettes					
Dotations	752				752
Autres recettes d'investissement*	0				0
	752				
<i>* Amortissements</i>					

• Naissances :

- **Mathis BARD** le 23 janvier 2022 à Roanne
 - domicilié « 480 Chemin des Serrots »
- **Raphaël THEVENON** le 31 mars 2022 à Montbrison
 - domicilié « 8 Chemin des Bataillouses »
- **Maxence COMBY** le 29 juillet 2022 à Roanne
 - domicilié « 6 rue de La Carrière »
- **Julia GUETTE** le 15 septembre 2022 à Montbrison
 - domiciliée « 506 Route de Saint Julien »
- **Théo CHARRET DESION** le 11 octobre 2022 à Thiers
 - domicilié « 4 rue du Pré Ponchon »



• Baptême Républicain :

- **Louka THOMASSON** le 11 juin 2022

• Pacs :

- **Thomas LAURIER & Emma FOURNEL** le 14 mai 2022
- **Kévin DUROUX & Noémie DEBATISSE** le 9 septembre 2022



• Décès :

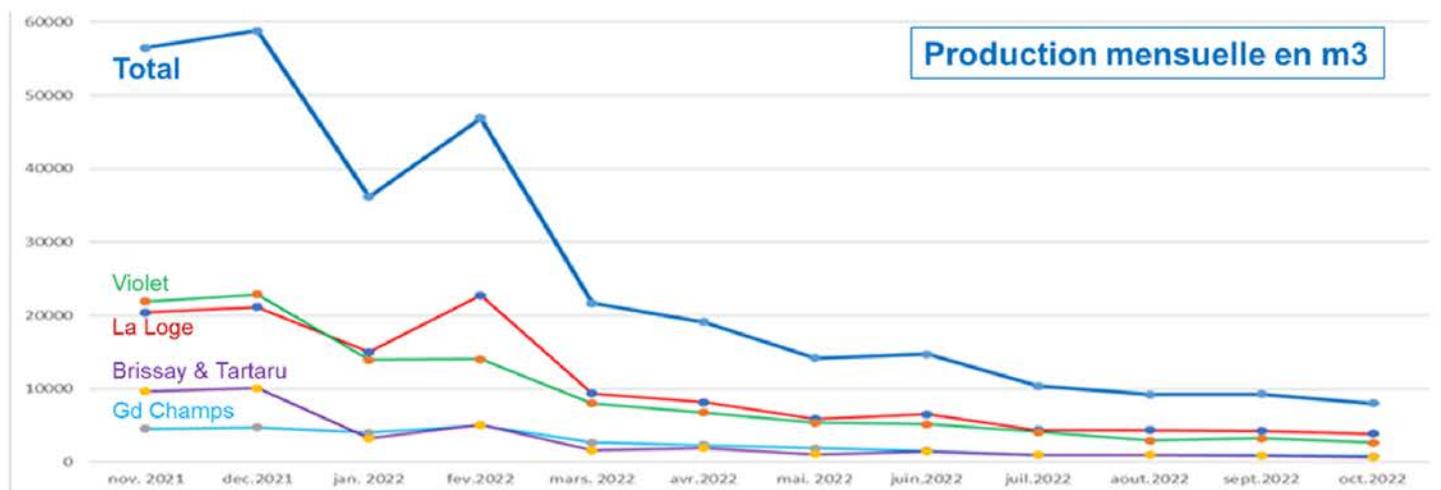
- **Chantal ROUDILLON** le 19 janvier 2022 « Foyer Le Collège »
- **Guy CASTEL** le 8 février 2022 « Fauchemagne »
- **Claudine BERENGERE** le 25 février 2022 « Foyer Le Collège »
- **Mickaël BADIN** le 11 avril 2022 – Saint Julien d'Odes
- **Jean-Yves BERNARD** le 5 juin 2022 « Foyer Le Collège »
- **André GIRARD** le 10 juillet 2022 « Le Bois Rézolle »
- **Monique HERNANDEZ** le 20 juillet 2022 « Foyer Le Collège »
- **Monique MARTIAL** le 26 octobre 2022 « Foyer Le Collège »
- **Nadine DROIN** le 31 octobre 2022 « Gouttenoire »



LA DISTRIBUTION D'EAU & L'ASSAINISSEMENT



Sur l'année 2022, malgré les faibles précipitations, nos captages et nos réservoirs ont assuré le service.



Le dernier rapport SISPEA (Observatoire National des Services de d'Eau & d'Assainissement) paru en 2021 sur l'exercice 2019 indique que le prix d'1 m3 d'eau s'élève en moyenne à 4,19 € TTC/m3 au niveau national. 2,11 € /m3 sont destinés à l'eau potable, et 2,08 € /m3 à l'assainissement collectif. Cela représente une facture annuelle de 502,80 € en moyenne, soit 41,90 € par mois (dont 20,80 € pour l'eau potable et 21,10 € pour l'assainissement collectif), pour une consommation d'eau moyenne de 120 m3.

En regard de ces chiffres, notre commune qui gère elle-même son eau, se retrouve dans une position très compétitive en terme de tarifs. (voir tableau comparatif ci-dessous).

Quatre raisons majeures peuvent expliquer ces écarts :

1. Une gestion au plus près par le personnel communal avec des charges de structure infiniment plus réduites que dans les grosses organisations.
2. L'absence de volonté de profit sur la vente de l'eau.
3. Des gisements de production d'eau largement suffisants pour notre auto - consommation.
4. Un réseau en bon état ne demandant pas d'investissements lourds de mise à niveau.

	Prix moyen du M3			
	France	Auvergne Rhône Alpes	Département Loire	Les Salles
Eau	2,11	2,10	2,16	1,10
Assainissement	2,08	1,92	1,91	0,90
Total	4,19	4,02	4,07	2,00

Pour 2023, nous allons équiper le réseau de distribution d'eau avec du matériel de suivi à distance. Cette installation nous permettra de connaître de façon plus fine les volumes produits par chaque captage ainsi que les volumes délivrés par chaque réservoir. Les anomalies de consommation comme par exemple une fuite importante, seront signalées en temps réel. Cela permettra d'agir en amont pour éviter les ruptures d'approvisionnement.

LA GESTION DES DECHETS

Le monde des déchets est complexe... A l'heure où chacun essaie de consommer moins, et de réduire au mieux sa production de déchets, l'enjeu ne consiste plus seulement à bien trier, il faut arriver à diminuer significativement le volume produit.



La redevance est un abonnement annuel, qui comprend :

- la collecte des ordures résiduelles ;
- l'accès aux points d'apports volontaires ;
- l'accès à la déchetterie située à St Just en Chevalet.

Actuellement , sur notre territoire Pays d Urfé, 495 kg de déchets sont produits par an et par habitant. 30% de ces déchets collectés sont des biodéchets.

Fin 2023 ces déchets devront être triés à la source et ne seront plus admis dans les ordures ménagères. La CCPU offre la possibilité à chacun d'acquérir un composteur financé à 60% par la collectivité...

J'PEUX PAS, J'AI COMPOST

COMPOSTEUR
Modèle bois - 400 litres
Bio-seau fourni

25 € (coût CCPU 60€)

Un par foyer
sur justificatif de domicile

Disponible à la
Communauté de
communes

Egalement, la CCPU met à disposition une foire aux questions sur la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2022, accessible sur le site internet de la CCPU ou au QR Code suivant :



Pour toute question concernant les déchets, contactez : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÉ - 40 place du cèdre 42430 Saint-Just-en-Chevalet - Tél. : 04 77 65 12 24 - Courriel : contact@ccpu.fr

PAR GUY
FARGET

LES BATIMENTS COMMUNAUX



DOMAINE DE LA PLAGNETTE

- Réfection des salles de bains

Le temps ayant fait son œuvre, le conseil municipal a décidé de soutenir le standing de l'hôtel, par la réfection totale de toutes les salles de bains des chambres. Les conseillers départementaux sont venus apprécier les travaux lors de leur visite du 17 mars 2022.

Intervention des artisans comme suit :

- Plomberie - Sté VESSOT, St-Maurice-de-Satonnay (71260)
- Carrelage - Sté PEURIERE MAEL, St-Didier-sur-Rochefort (42111)
- Electricité - Sté DUROUX JEROME, Noirétable (42440)
- Plâtrerie - Sté EGP, Noirétable (42440)

TOTAL DÉPENSES = 71 691 € HT

SUBVENTIONS :

- Région = 15 404 €
- Département = 23 107 €



LES BATIMENTS COMMUNAUX



DOMAINE DE LA PLAGNETTE

• Mis aux normes Système d'alarme Incendie de l'Hôtel

Il devenait urgent de mettre aux normes le système d'incendie devenu obsolète avec les années et sous peine de fermeture de l'établissement. Les travaux ont été coordonnés et vérifiés par l'Entreprise NAMIXIS – Service Incendie, de St-Didier-au-Mont-d'Or. Les travaux ont été réalisés par JL SYSTEMS du Coteau pour un montant de 16 685 € HT.

Une nouvelle visite du SDIS de St Etienne et de la sous-préfecture le 15 novembre dernier, a confirmé l'autorisation d'ouverture au public.

• Nouveau Gîte Épicéa

Après une année de travaux pour remettre en état le gîte dévasté par l'incendie, le nouveau gîte rebaptisé « Épicéa » est terminé. Nous vous rappelons le coût total des travaux s'élevant à 173 848,93 € HT, pris en charge par les assurances.

C'est Emma qui s'est chargée de meubler et de rendre agréable et confortable cet hébergement tout neuf, que vous pourrez réserver très bientôt !



SALLE DU CONSEIL

Aux dernières élections municipales, notre équipe est passée à 15 colistiers. Par la suite, avec les restrictions liées au COVID, les conseils municipaux se tenaient à la salle des fêtes, où nous avons pu apprécier la distanciation et la luminosité, mais elle demandait beaucoup d'énergie pour une réunion de quelques heures (chauffage, électricité). Nous avons réhabilité un appartement au 1er étage de la mairie en nouvelle salle pour nos prochains conseils. Les cloisons ont été abattues pour ne faire apparaître qu'une pièce unique munie de toilettes et d'une kitchenette. Un grand écran plat a aussi été installé pour permettre la projection de documents permettant ainsi une économie de photocopies.



Intervention des artisans comme suit :

- Plomberie - Sté GENTIAL - Noiretable (42440)
- Plâtrerie/peinture - Sté SODEROVI, St-Priest-la-Vêtre (42440)
- Electricité - Sté DUROUX JEROME - Noiretable (42440)
- Menuiserie - Sté GOUTORBE CYRIL - Les Salles (42440)
- Electroménager - Sté BOULANGER - Aubière (63100)
- Mobilier - Sté ESPACE BUREAUTIQU - Cusset (03300)

TOTAL DÉPENSES = 30 387 € HT

SUBVENTIONS : Département = 6 700 €

LES TRAVAUX DE VOIRIE



Nos employés communaux effectuent tout au long de l'année une grande variété de travaux qui contribuent à créer dans notre village un cadre de vie agréable et fonctionnel. L'importance de ces travaux n'étant pas toujours perçue à sa juste valeur, nous allons en détailler les principales familles.

Désherbage : Depuis bientôt deux ans l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite pour l'entretien des espaces verts, des forêts, de la voirie ou des chemins de promenades accessibles au public. Suite à cette interdiction, beaucoup de communes ont fait le choix de laisser pousser l'herbe sur les trottoirs, dans les cimetières, dans les allées. Dans notre commune, nous avons fait le choix de désherber manuellement certains espaces. Nos employés ont repris la raclette ou BAM (binette à main) afin d'éloigner les herbes disgracieuses.

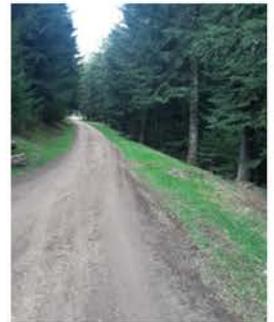


Production et distribution d'eau potable : Les captages d'eau et les réservoirs font l'objet de visites hebdomadaires afin de contrôler le bon fonctionnement des installations et de réaliser les travaux de maintenance courante. Les canalisations et les systèmes annexes (purges, vannes, bouches à clé...) font aussi l'objet d'un suivi régulier ainsi que les périmètres de captages qui doivent être régulièrement fauchés et maintenus clos.

Assainissement : Le réseau d'assainissement ainsi que les stations de traitement sont régulièrement inspectés et entretenus (taille des roseaux, débroussaillage...).



Voirie : Pour maintenir la voirie communale en bon état (routes, chemins et pistes forestières), nos employés procèdent au fauchage, au débroussaillage et à l'élagage de la végétation qui envahit les bas cotés. Les nids de poule sont comblés et les dispositifs de drainage régulièrement nettoyés.



Espaces verts : Les espaces verts, les pelouses, les bacs à fleurs, le terrain de sport, les aires de jeux nécessitent tonte et arrosage.



Entretien des bâtiments communaux : Les bâtiments communaux font l'objet de travaux de nettoyage régulier, mais aussi de maintenance courante et parfois de petits travaux de rénovation.

Entretien du cimetière : L'entretien des allées du cimetière et des espaces entre les tombes se fait manuellement.

Déneigement et salage : En période hivernale, le déneigement et le salage de la voirie communale (rues, places, chemins) est réalisé par les employés.

Nous en profitons enfin pour remercier Elodie pour son travail et son dévouement pendant ses 6 mois de missions avec les employés communaux du 1er mai au 31 octobre 2022.

BILAN DES TRAVAUX DE VOIRIE 2022 ET PROJETS 2023



TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2022

A) Voirie intercommunale (CCPU) :

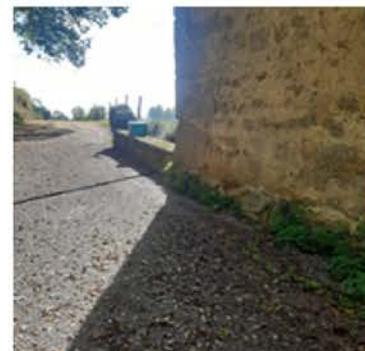
- 1) Chemin de la cure: 34 807 € HT
 - Décroustage, réglage 0/31.5 sur 5 cm
 - Enrobé à 150kg/m² largeur 2.80
 - Création réseau eaux pluviales raccordé sur fossé avec tranché drainante
 - Réalisation de deux regards à grille 50x50
- 2) Rue de la bise : 7 300€ HT
 - Reprofilage ponctuel
 - Bicouche sur 890 M2



TOTAL : 42 107 € HT & Financement : 1/3 par le Dép., 1/3 par la CCPU et 1/3 par la commune.

B) Entretien route et chemins hors CCPU

- 1) Chemin de la Pique: 10 309€ HT
 - Réglage 0/31.5 sur 15 cm
 - Bicouche sur 200 ML
 - Dépose et repose reverdo
 - Création fossé avec traversée de chaussée pour récupérer EP
- 2) Point apport volontaire (PAV): 6 000 € HT
 - Plateforme en enrobé à raison de 150kg/m²+ 15cm de 0/31,5 - Surface 215m²



Projets 2023

- Réfection voirie: les Fialins, les Serrots, la Côte, Chaumette, le Treyve
- Ces travaux sont en cours de chiffrage.

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Cette année nous avons lancé deux chantiers importants avec le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Loire) pour améliorer nos réseaux électriques et l'éclairage public.

1) Chantier de renforcement électrique et dissimulation sur La Goutte.

Nous avons décidé de renforcer le réseau de distribution d'électricité sur le hameau de La Goutte car la qualité d'alimentation électrique n'était pas satisfaisante (nombreuses chutes de tension). Les câbles seront remplacés et un transformateur dédié sera mis en place. Jusqu'alors, le secteur de La Goutte était alimenté électriquement à partir du transformateur du Trêve.

La réalisation de ces travaux nous a offert l'opportunité de pouvoir dissimuler l'ensemble des réseaux électriques et télécommunications du hameau à un coût très compétitif.

Nous avons donc opté pour cette option qui améliorera grandement l'esthétique du lieu et la sécurité face aux aléas climatiques. Nous remercions Rolande et Jean Paul SAVATTEZ d'avoir accepté l'implantation du transformateur sur leur terrain.

Le cout total du chantier s'élève à 256 351 €, le reste à charge pour la commune est de 41 312 € soit un taux de subvention de 84%.

2) Chantier de passage en LED de l'éclairage public

La commune dispose de 218 points lumineux d'éclairage public (184 sur la voirie, 32 pour mise en valeur de l'église et de la mairie, et 2 sur le terrain de sport).

Afin de diminuer les coûts d'énergie pour la commune, nous allons dans un premier temps installer des LED sur les 55 points lumineux du Bourg. Le type de LED retenues pour cette opération permet un éclairage pleine lumière et un éclairage à 50% de la puissance sur la tranche 23h-5h.

Le cout pour la commune est de 23 728 € sur un projet de 52 730 €. Cette opération permettra environ une économie de 4 000 € /an d'électricité.

Nous avons lancé une étude complémentaire afin de chiffrer le passage en LED du reste des points lumineux de la commune. Cette opération sera validée si elle présente un cout acceptable ainsi qu'un bon retour sur investissement.



Fabriqué en France 



LES 

- ✓ Solution Rétrofit **LED**
- ✓ Technologies **LEDKub** et **LEDFlex** adaptables sur luminaires de toute marque.
- ✓ Economie d'énergie
- ✓ Optimisation de l'éclairage
- ✓ Durée de vie élevée
- ✓ Maintenance réduite
- ✓ Conçu pour faciliter le remplacement
- ✓ Ambiance lumineuse allant du blanc chaud 2400K* au blanc froid 6000K*
- ✓ Bloc optique étanche IP66
- ✓ Possibilité de gradation
- ✓ Garantie 5 ans

LES PISTES FORESTIERES

Notre commune dispose d'un vaste réseau de chemin et pistes forestières (environ 30 km). Ces pistes ont besoin aujourd'hui de travaux de remise en état, chose normale après des années de bons et loyaux services.



L'équipe municipale a réalisé en juillet 2021, un diagnostic de l'état de l'ensemble des pistes afin de déterminer les priorités. Nous avons retenu 6 pistes à traiter en priorité, représentant un linéaire de près de 10 km.

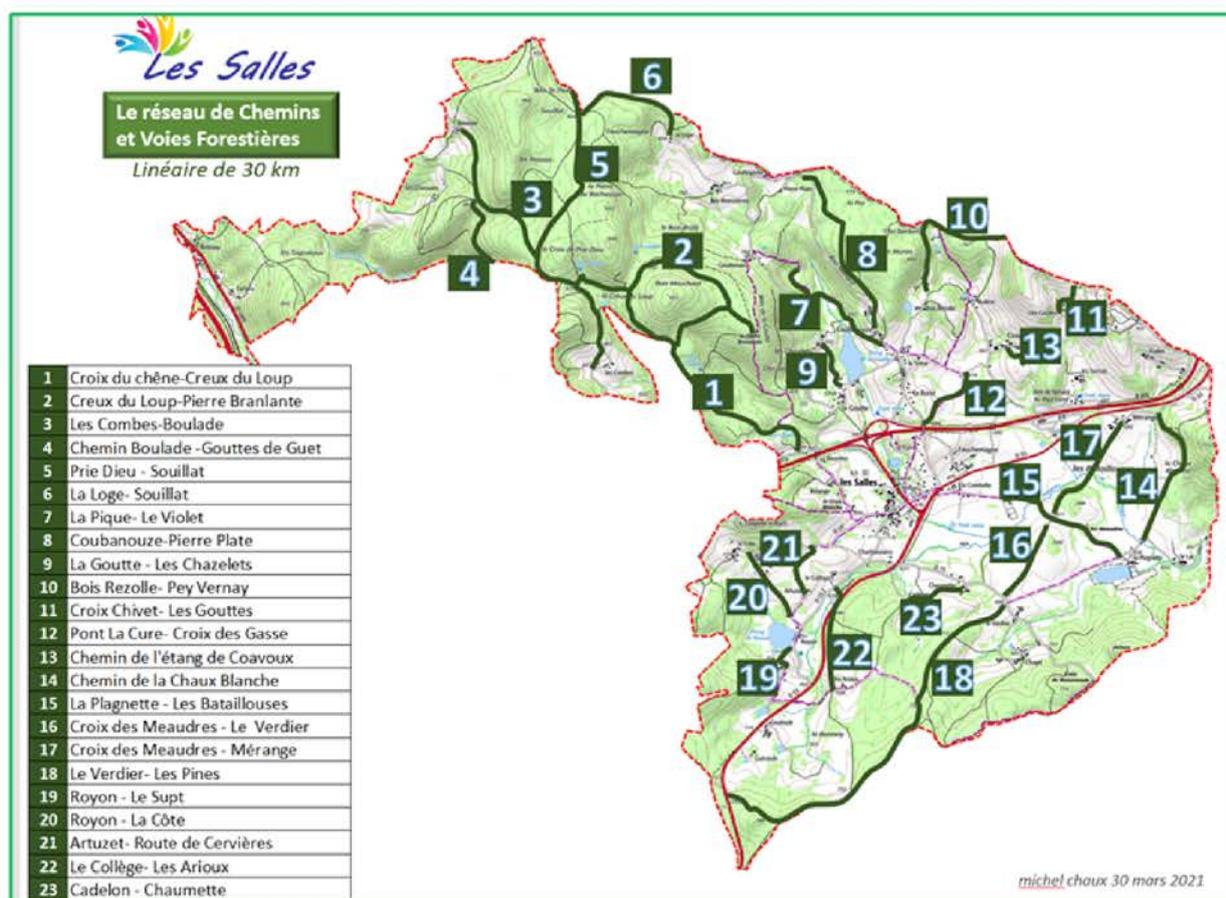
Nous avons sollicité 2 entreprises et avons retenu la proposition de la société Chazelle pour un montant de 64 680 € HT.

Pour financer ces travaux, nous avons demandé une aide financière auprès du Conseil Départemental.

Cette aide devrait être de 50%, le dossier est en cours de traitement.

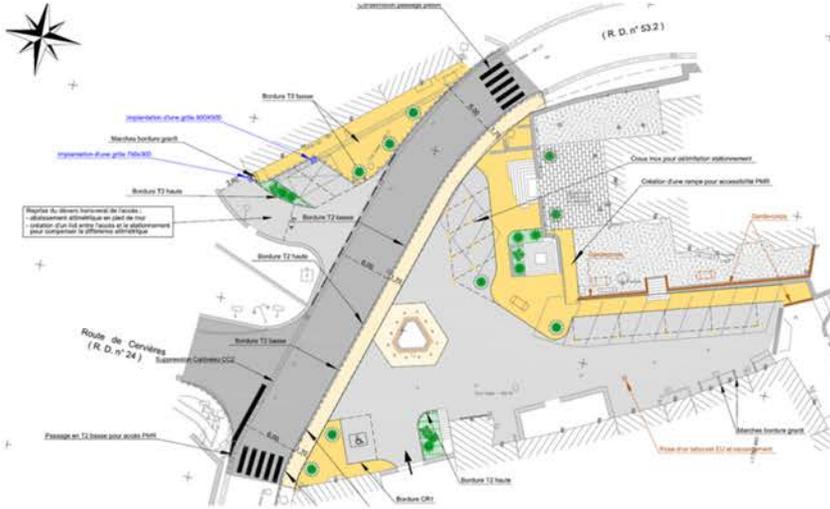


n°	Piste	linéaire (m)
1	Croix du chene -Creux du Loup	3130
3	Les Combes- Boulade	1780
4	Chemin Boulade -Gouttes de Guet	730
5	Prie Dieu- Souillat	1430
6	La Loge- Souillat	1120
8	Coubanouze - Pierreplate	1630
	total	9820



LA PLACE DE L'EGLISE

La Place de l'Eglise qui constitue le cœur de notre village a fait l'objet de travaux de rénovation et d'embellissement dans le courant de l'automne. Cela permettra d'offrir un environnement agréable aux habitants, mais aussi de véhiculer une image positive pour notre commune.



Le bureau d'études F2I de Boen a réalisé l'étude. La société Eurovia Dala a réalisé les travaux.

Le Conseil Départemental prend en charge la réfection de la route, l'entreprise Jacquet a apporté son savoir faire pour rénover la fontaine et l'entreprise Vervas Metal a installé un garde corps sur le muret coté sud de l'église.

Le coût total de cette rénovation s'élève à 143 070 € HT. Deux subventions sont en attente (Département et amendes de police).



LE FLEURISSEMENT & L'EMBELLISSEMENT

Pour un fleurissement communal durable, Aimer notre commune, c'est la respecter. ”



« Fleurir », c'est embellir l'espace à l'aide de notes de couleurs, de volumes, de formes et de textures végétales.

Les objectifs du fleurissement sont :

- Améliorer la qualité de vie et d'usage en diversifiant les ambiances paysagères ;
- Améliorer l'accueil ;
- Restaurer, préserver et gérer la biodiversité, en limitant l'artificialisation et les pollutions ;
- Initier à l'environnement ; le travail des jardiniers municipaux devient aussi un modèle, voire un support à l'éco-citoyenneté pour le public qui les voit travailler avec eux.

En observant des cartes postales anciennes, il semble évident qu'un fleurissement des communes n'était pas organisé dans les villages. Toutefois, il était possible d'en voir partout. Les fleurs présentes le long des chemins et des routes, au pied des arbres ou dans les communaux étaient celles des champs, que venaient brouter les bêtes.

L'absence d'emploi d'herbicides permettait de voir dans les champs coquelicots, bleuets, camomilles et autres fleurs. Les fleurs, autrefois dans les champs, sont aujourd'hui dans les villages. Ce fleurissement, notamment du fait de la grande diversité de l'offre, demande un minimum d'organisation et de planification, suivant le rythme de développement des végétaux.

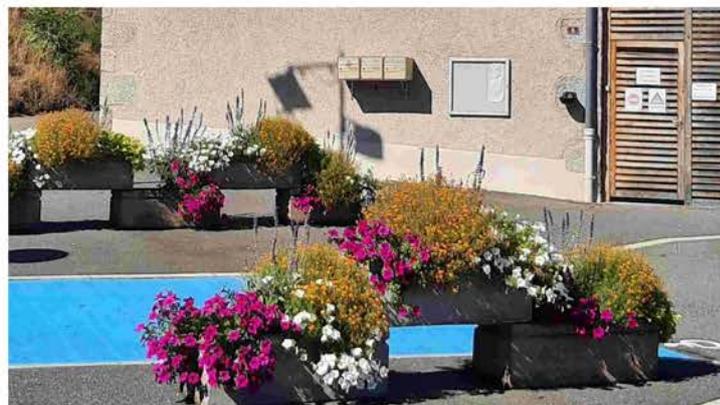
LE FLEURISSEMENT & L'EMBELLISSEMENT



Un fleurissement ne doit pas être vu seulement d'un point de vue esthétique, il s'agit également d'affirmer l'identité d'une commune. Pour cela, le choix des végétaux est également important. Il doit être fait en cohérence avec l'environnement de la commune, participer à l'identité du territoire, tout en affirmant une certaine originalité, c'est ce à quoi s'attache la Commission "Fleurissement du village".



Pour 2022, nous avons décidé de réinscrire la commune au concours "LOIRE Fleurie".



Les élus et responsables des services techniques municipaux ont accueilli le Jury des Villes et Villages Fleuris. Après une présentation de la commune, le jury composé de personnes issues des univers concernés par les critères d'appréciation du label (élus, professionnels du tourisme, professionnels du paysage et de l'horticulture) a sillonné les rues de la commune et apprécié le travail des agents communaux.



A l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons pas encore les résultats du concours.



L'ECOLE MATERNELLE



Au printemps, la cour de l'école a été équipée d'un bac à sable pour le plus grand bonheur des enfants.

Dans le cadre de l'opération « Le livre élu » 2022, les élèves sont allés aux urnes (comme leurs parents au mois de mai) pour élire leur livre préféré : ils ont voté et ont assisté au dépouillement afin de découvrir les résultats du vote.

Depuis septembre 2022, l'école accueille 17 élèves répartis sur 4 niveaux :

- 9 élèves en Grande Section,
- 4 élèves en Moyenne Section,
- 1 élève en Petite Section,
- 3 nouveaux élèves en Toute Petite Section : Gaspard, Guilhem et Théo.



L'encadrement est assuré par Bernadette Lévigne, directrice depuis l'an dernier, aidée par Marie Treille, ATSEM de l'école. Agnès Girard accompagne les enfants dans le bus et assure le temps de cantine avec Delphine Ponson.

Plusieurs projets se profilent pour cette année, avec le soutien du Sou des Ecoles :

- élaboration en classe des gâteaux d'anniversaire une fois par mois ;
- participation à la semaine du goût en octobre ;
- reconduction de l'opération « Le livre élu » avec pour cette année le thème « Grandir » ;
- participation au dispositif « Ecole et Cinéma » avec le visionnage de 2 à 3 films (selon le niveau) au cinéma de Noirétable ainsi qu'au festival du court métrage pour lequel les projections se feront à l'école ...



L'ECOLE MATERNELLE



Cette fin d'année 2022, avant les vacances de Noël, les 3 classes du RPI vont se retrouver à Chausseterre autour d'un spectacle intitulé «Histoires ambulantes», suivi d'un repas préparé par l'auberge de Chausseterre et de la bûche offerte par le Sou des écoles.



PAR BERNADETTE
LEVIGNE

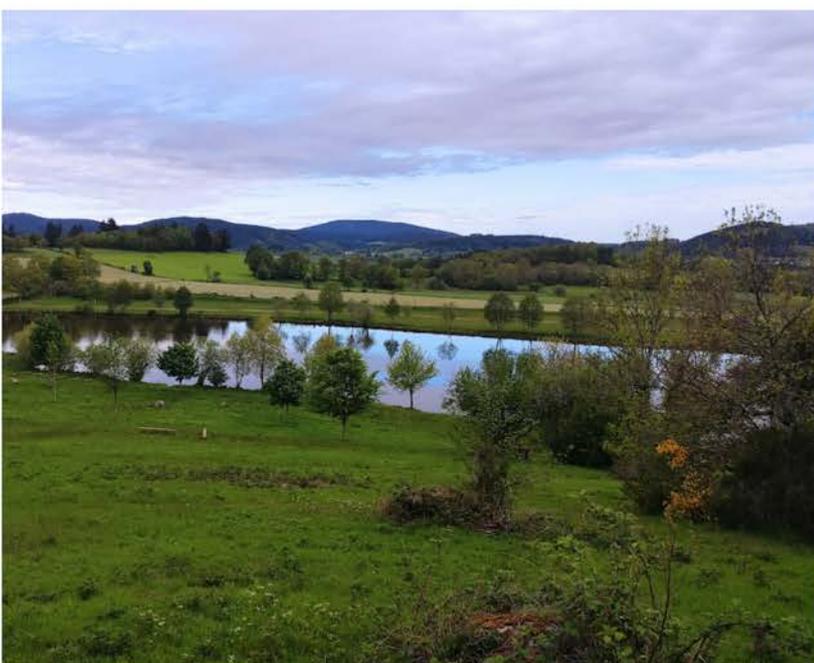
L'ETANG DE LA PLAGNETTE



Une réflexion devrait être menée afin d'en faire un site touristique tout en préservant ses qualités environnementales. Rapidement la commune, puis la Communauté de Communes du Pays d'Urfé devraient s'intéresser à la mise en valeur de l'étang pour proposer un projet d'aménagement touristique.

L'objectif serait de faire de l'étang un lieu de promenade et de détente tant pour les habitants que pour les touristes. Il deviendrait un site d'observation ouvert au public permettant toutefois la protection de la faune et de la flore. Les objectifs de l'action seraient : la mise en valeur écologique et pédagogique, la protection du site, la définition d'une mise en pratique du site, la définition d'une pédagogie de l'environnement, l'animation...

Après la création du parcours santé, l'installation de nouveaux jeux, la borne camping-car et divers aménagements, sans oublier le restaurant, l'hôtel, les gîtes, un plan de développement écotouristique devrait être élaboré pour le futur.



L'ETANG DE LA PLAGNETTE



Les structures de l'étang de La Plagnette, qui est situé à moins de deux kilomètres du cœur de la commune de Les Salles, nécessitaient quelques travaux de nettoyage, de vérification de la digue, de renforcement et de mises en conformité diverses.



Ces travaux devraient permettre de minimiser le phénomène d'eutrophisation du plan d'eau. Il s'agit d'une forme singulière mais naturelle de pollution de certains écosystèmes aquatiques qui se produit lorsque le milieu reçoit trop de matières nutritives assimilables par les algues et que celles-ci prolifèrent. Ils permettront un meilleur contrôle des espèces indésirables (invasives ou non locales) présentes dans le plan d'eau.



Le risque de départ important de sédiments devrait être limité, ainsi que le risque de pollution. Les impacts sur le transport des sédiments par l'eau seront atténués. Les travaux exécutés, conformément à la législation en vigueur, sous contrôle de la Police des Eaux départementale, ont été confiés à :

- Curage de l'étang (5000m³ de boue enlevés) - Sté CHAT, Les Salles (42440) - 17 255 € HT
- Création réservoir d'orage, avec béton d'enrochement scellé avec passage bois, plus moine - Sté CHAMBON, St Laurent la Conche (42210) - 26 500 € HT
- Reprise de la berge - empierrement effectué par les employés communaux
- Réfection de la passerelle - Sté BRAY, Dancé (42260) - 19 680 € HT
- Nouveaux jeux dont la tyrolienne et remplacement de jeux devenus obsolètes - Sté RONDINO, Savigneux (42600) - 20 827 € HT (pour ces deux derniers points une subvention départementale de 20 000 € à été obtenue)
- Remplacement de 3 tables de pique-nique - Sté GOUTORBE, St-Just-en-Chevalet (42430) - 1 278 € HT



D'autres aménagements seront opérés prochainement. Le site est exceptionnel, sachez en profiter !

À la fin de l'automne 2021, une vingtaine de résidents ont pu bénéficier d'une journée exceptionnelle offerte par le Foyer APAJH « Le Collège ». Celle-ci avait lieu à Renaison au Cabaret « L'Élégance » pendant laquelle il y avait un repas gastronomique très bon. Celui-ci était accompagné d'un spectacle de cabaret avec des jolies danseuses un peu dénudées, des rires et des chansons.

À la fin de l'automne 2021, une vingtaine de résidents ont pu bénéficier d'une journée exceptionnelle offerte par le Foyer APAJH « Le Collège ». Celle-ci avait lieu à Renaison au Cabaret « L'Élégance » pendant laquelle il y avait un repas gastronomique très bon. Celui-ci était accompagné d'un spectacle de cabaret avec des jolies danseuses un peu dénudées, des rires et des chansons.

Le Foyer a également contribué à l'organisation d'un transfert de 5 jours à Paris offert à 4 résidents accompagnés par une équipe éducative de 3 personnes. Les participants ont beaucoup apprécié la visite de notre belle capitale, avec la tour Eiffel, malgré la météo peu clémente ce jour-là. Le mardi, les vacanciers sont allés voir la vieille "Dame de Fer" pour admirer le panorama. Lors du séjour, elles ont également mangé dans un restaurant parisien. Une visite très agréable et distrayante a eu lieu au Musée Grévin, et des lieux emblématiques de Paris dans un bus à 2 étages.



Pour cette année 2022, un autre transfert est organisé à la fin de l'automne, en Alsace. Ce séjour est sur le thème des Marchés de Noël traditionnels Alsaciens et également pour rendre visite à un ancien résident du foyer retourné dans sa région d'origine.

Voici des nouvelles l'association des résidents du foyer VEA « Vie, Envie et Autonomie ». L'association a été créée il y a 2 ans et demi, par les résidents qui souhaitent mieux s'impliquer dans la vie du foyer. L'association fonctionne avec le Café Social et le jardin des résidents. Grâce à ces activités, nous avons pu organiser la prise en charge des repas pour tous les résidents tels que la raclette en novembre 2021 et cet été le barbecue géant qui a eu lieu à l'étang de la Plagnette. Ce jour-là, le soleil était au rendez-vous. Tout le monde a aimé cette journée qui changeait et chamboulait un peu nos habitudes. Nous avons d'autres projets qui émergent, pour ouvrir encore mieux le foyer sur le monde extérieur et notamment aux personnes du village et des villages voisins.



Cet été a été riche en activités et en sorties diverses telles que la sortie au PAL. Il y a eu plusieurs sorties d'ordre culturel ; par exemple : la sortie au musée du costume de scène à Moulins, l'usine Michelin à Clermont-Ferrand, le moulin des Massons, la visite du musée de l'école à Châtelus. D'autres sportives tel que des pique-niques suivis de parties de pêche, de marche, de parties de pétanque, etc. Mais encore des sorties plus gourmandes avec la dégustation de glace, de gâteau.



Quant à la fête du foyer, le Samedi 3 septembre 2022, elle s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Tout le monde a apprécié cette journée.



LA MEDIATHEQUE



Toujours plus de livres... Plusieurs dons encore cette année. Notamment celui de Marie Anne Jacquet qui nous a fait don de 230 livres de la bibliothèque de Charles, son père.

Deux fois dans l'année, nous allons changer 400 à 500 livres à la Médiathèque de la Loire située à Neulise. Le dernier mercredi de chaque mois, la "Navette" nous apporte les livres réservés par les lecteurs.

Si vous souhaitez faire des réservations, n'hésitez pas.
En 2023, une cabane à livres devrait être installée.

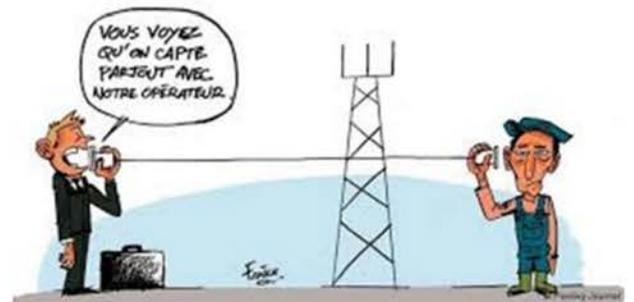


Horaires de la Médiathèque : Lundi: 17h–18h30 ; Mercredi: 9h30–12h

PAR AGNES
GIRARD

COUVERTURE RESEAU

Chacun de nous a pu constater la mauvaise qualité de la couverture en téléphonie mobile sur notre commune. Depuis 2015, nous avons sollicité à maintes reprises les différents acteurs des réseaux de téléphones mobiles et nos responsables politiques afin qu'ils entreprennent des actions d'amélioration. Ces sollicitations sont restées sans effet jusqu'en 2020.



A cette date, nous avons postulé à un plan de couverture des zones blanches mis en place par l'état et les opérateurs téléphoniques. Notre première demande a été rejetée en octobre 2021 car le nombre d'antennes attribuées est limité et d'autres communes ont été jugées plus prioritaire que la notre.

Suite à ce refus, nous avons relancé notre demande en nous associant cette fois-ci avec nos voisins de Champoly, Cervières et St-Romain d'Urfé qui ont les mêmes problèmes. Nous argumentons cette demande mutualisée des 4 communes par les faits suivants :

- Dans notre zone de montagne du Haut Forez, nous sommes doublement pénalisés par l'éloignement des services et par une couverture très déficiente en matière de téléphonie mobile.
- Le problème de mauvaise couverture téléphonique impacte très lourdement les personnes qui vivent sur notre territoire, mais aussi les personnes qui le traversent journalièrement (autoroute A89, RD 53...)
- L'exaspération des habitants est croissante.
- La situation constitue un frein au développement de notre territoire.

Nous proposons donc une solution globale qui présente l'avantage d'une bien meilleure efficacité car un nombre limité d'antennes permet de traiter le problème sur les quatre communes. Les retours que nous avons eu suite à cette demande semblent positifs. Nous attendons maintenant la publication officielle d'attribution d'antennes et la désignation des opérateurs chargés de réaliser les études et les travaux.

Le tourisme étant un enjeu important sur le territoire, c'est donc avec l'objectif de mutualiser et d'optimiser les moyens, qu'un nouvel Office du Tourisme à l'échelle du Roannais a été créé. La CCPU, ainsi que Val d'Aix et Isable, Pays entre Loire et Rhône l'ont intégrés.

L'objectif est de promouvoir de façon collective la proposition touristique, attirer plus de touristes, améliorer les retombées économiques.

En complément, mais sans esprit de concurrence, l'Association AIRPur (association intercommunale pour le rayonnement du Pays d'Urfé) a vu le jour en 2022. Cette association est porteuse de beaux projets intercommunaux. Elle est composée de représentants des 11 communes du territoire ainsi que de bénévoles.

Son objectif est de faire rayonner le Pays d'Urfé à travers des animations culturelles, touristiques, sportives. L'accueil touristique a toujours lieu dans les locaux de la CCPU et toute information peut être obtenue dans les mairies.

LE PARC RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ



Le parc naturel régional Livradois-Forez est une zone située sur 3 départements français : le Puy de Dôme, la Haute Loire et la Loire. Un des premiers facteurs de l'attractivité du Livradois-Forez, est la richesse de ses patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Le 4 février 1986, le Conseil Régional d'Auvergne a par délibération créé le Parc Naturel Régional Livradois-Forez. Cette décision était le fruit d'une démarche initiée dès 1981. À l'occasion de la dernière révision de la charte en 2013, pour la première fois, cinq communes du département de la Loire ont adhéré au Parc : Noirétable, La Chamba, La Chambonie, Jeansagnière et Lérigneux.

Tous les 15 ans, les Parcs Naturels Régionaux de France sont obligés de se plier à l'exercice difficile de la révision de leur charte. Une révision prochaine de la charte du parc Livradois-Forez est en cours d'élaboration, pour la période 2026-2041. En vue de cette révision, la zone du parc devrait être élargie avec les Bois Noirs en partie intégrés dans cette zone : les communes de Saint-Priest-La Prugne, Chausseterre, La Tuilière et Les Salles seraient concernées pour entrer dans le Parc.



Les rôles principaux du PRLF sont : Préserver, Valoriser, Inventer, Eduquer, mais aussi beaucoup d'autres... Nous aurons l'occasion d'en reparler !

Les Bois Noirs, un pays reculé, secret...

Ils paraissent inaccessibles. On ne sait s'il existe des routes et des chemins pour pénétrer dans la montagne, pour pénétrer sous cette épaisse forêt. Pourtant, elle est belle, luxuriante, attirante parce que parée de mille couleurs. C'est une montagne reculée qui semble presque oubliée.

« Les Bois-Noirs méritent leur nom, puisqu'ils sont tout de sapinière jusqu'à leurs cimes. Et les sentiers y donnent le sentiment de partir vers on ne sait quels arcanes aux replis du massif. »

- Henri Pourrat

Le samedi 5 mars s'est tenue la 12ème édition de l'opération « J'aime la Loire Propre ». Cet événement fait partie de l'opération nationale « J'aime la Nature Propre », coordonnée par la Fondation Nationale pour la Protection des Habitats et la Fédération Nationale des Chasseurs.

La date n'est pas choisie au hasard, elle correspond à l'époque de l'année où la végétation est peu développée et où la reproduction des oiseaux n'est pas encore commencée. Dans la Loire, chasseurs, pêcheurs, randonneurs, collectivités locales et particuliers, tout ceux qui aiment la nature se sont mobilisés pour rendre notre département plus propre, mais pas seulement !

Cette année, le nombre de participants a explosé avec 1 800 bénévoles présents, de toutes les générations, dont 484 randonneurs. 140 m³ de débris ont été récoltés soit l'équivalent d'un super poids lourd semi-remorque ! Une quantité de déchets moindre qu'en 2020 qui témoigne, nous l'espérons, d'une prise de conscience collective sur l'impact des déchets dans la nature.

Sur notre commune, une vingtaine de bénévoles volontaires s'était organisée pour nettoyer les abords du village. Ce ne fut pas un coup pour rien !



Les organisateurs vous donnent d'ores et déjà rendez-vous le 4 mars 2023 et comptent bien que cette date devienne un rendez-vous départemental !

MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS !!!

POUR UNE COMMUNE PROPRE

L'esprit citoyen doit être une valeur forte de tout habitant de LES SALLES. Veiller à rendre notre commune très propre et le plus agréable possible fait partie de nos préoccupations permanentes. Nous nous employons à améliorer le fleurissement, le nettoyage du village, à faire la chasse aux incivilités.

Le tri sélectif nécessite plus que jamais l'implication de tous. Participer au recyclage c'est agir en vue de préserver les ressources de la planète et diminuer le volume des déchets enfouis.

Pensons à nos enfants...

Nous ne doutons pas de l'écoute et de la citoyenneté de chacun. Nettoyer devant chez soi, éviter de jeter des papiers ou faire l'effort d'en ramasser dans l'espace public, sont des gestes simples qui facilitent la tâche des employés municipaux et font de LES SALLES une commune où il fait bon vivre.

LES CONCERTS DE VOLLORE



L'association des Concerts de Vollore, sous la direction artistique de Bruno Chanel, invite des artistes internationaux et jeunes talents pour une programmation estivale d'environ 15 concerts.

On peut entendre de la musique classique, du jazz et des musiques du monde. Compte- tenu du succès du premier concert organisé en 2021 en terme de fréquentation, de qualité musicale et de retombées économiques pour le territoire, Les Salles a cette année à nouveau accueilli un concert.

Ce fut par une belle soirée d'été, une absolue découverte pour ceux qui aiment les racines du jazz, la chaleur de la Nouvelle Orléans et ses mythiques clubs de jazz !



Le saxophoniste Davy SLADEK a réuni dans DOCTOR JAZZ BRASS BAND un collectif d'excellents musiciens auvergnats tous férus de belles mélodies, de groove et de swing. D'un bout à l'autre il y a une pulsation, une pulsion qui ne peut laisser indifférent, humour et complicité se mêlent à la danse et font voyager dans la chaleur des Rues de la Nouvelle Orléans.

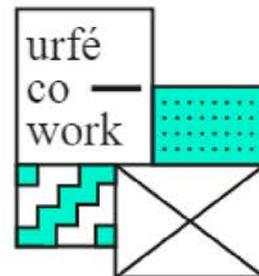
L'église Saint Pierre de Les Salles qui était plus que pleine, est un écrin formidable pour écouter un concert musical, et les spectateurs étaient sous le charme en cette fin de journée de début Juillet.

Pour l'an prochain, nous savons que d'ores et déjà, un nouveau concert est programmé. Le thème... une surprise ; pour le 9 Juillet, une belle soirée en perspective. Réservez votre soirée, vous ne le regretterez pas !



Laissez vous entraîner par
"Les Concerts de Vollore"...

INAUGURATION DU LOCAL COMMERCIAL ET DU COWORKING



C'est le vendredi 22 juillet 2022 qu'a eu lieu l'inauguration officielle du nouveau Bar-Tabac et de l'espace coworking situés au 6, place de l'église. Bien que ces deux espaces soient opérationnels depuis fin 2021, ils n'avaient pas encore pu être inaugurés officiellement par les représentants des diverses collectivités ayant permis leur réalisation.

Jean-Hervé PEURIERE, maire des Salles et Charles LABOURE, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé (CCPU) ont accueilli pour cet évènement les sénateurs de la Loire, Cécile CUCKIERMAN, Jean-Claude TISSOT et Bernard FOURNIER, la Conseillère Départementale Chantal BROSS et les maires et représentants des communes voisines. Etaient aussi présents des représentants des artisans et prestataires de service ayant œuvrés à la réalisation et à l'équipement des locaux, des utilisateurs du coworking ainsi que les employés communaux.

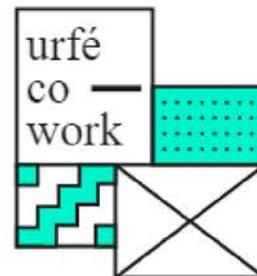


Après un rappel de la genèse et de la conduite de ce projet par le maire de la commune et le Président de CCPU, il a été procédé à l'inauguration officielle. Le ruban tenu par les deux utilisateurs des locaux (Corinne GAYTE de CCPU pour le coworking et Marcel BLANC pour le Bar-Tabac) a été coupé par Cécile CUCKIERMAN.



N'hésitez pas à venir apprécier par vous-même ces deux installations dont la mission est d'apporter des éléments de service de qualité aux habitants du territoire et aux personnes de passage.

INAUGURATION DU LOCAL COMMERCIAL ET DU COWORKING



Revivons cette inauguration à travers le discours inaugural de Jean-Hervé PEURIERE :

Ce nouveau commerce « Bar-Tabac-Presse-Dépôt de pain-Petite restauration » vient compléter notre projet de pôle commercial pour redynamiser notre Commune et revitaliser notre centre Bourg.

La présence des nombreuses personnes à cette inauguration avec l'espace coworking à l'étage témoigne de la conscience qu'elles ont du rôle essentiel de ces services au public que constituent les commerces ruraux et qui sont souvent aussi importants que les services publics dont on parle davantage. Cette ouverture est une grande chance pour nous tous, et ce, pour maintes raisons :

1°) Un commerce de proximité se révèle être un formidable facteur d'attraction. Il est susceptible d'attirer de nouveaux habitants mais également des touristes. En effet ces derniers sont tous à la recherche d'un minimum de commodités et se laisseront plus facilement séduire par une commune possédant un ou plusieurs commerces.



2°) Un commerce est par conséquent un atout pour la redynamisation, le développement de la Commune et le repeuplement du Centre Bourg.

3°) Enfin il est important de remarquer que c'est aussi un lieu d'échanges et de rencontres. Il permet de rompre l'isolement et contribue aussi à restaurer la convivialité entre les citoyens.

Le subventionnement par nos partenaires représente 64 % du montant global et s'élève à : 273 000 €. La participation communale est de 36 % soit 152 000 €. Toutes ces aides sont indispensables et vitales pour nos communes pour la réalisation de tel projet.

Merci aux entreprises, parfaitement coordonnées par Mme TRONCY (architecte), qui ont contribué à la réalisation du projet et que nous associons aujourd'hui à cette réalisation. Je veux souligner leur sérieux et leur professionnalisme.

Je voudrais aussi remercier tous les membres du Conseil municipal qui m'accompagnent pour accomplir ce mandat, pour tout le temps qu'ils consacrent au service des autres, chacun dans leurs missions. Les Salles est devenu en quelques années un village dynamique grâce à l'action de chacun. Un grand merci à vous tous."

LES CLASSES EN 2



Après deux ans d'interruptions liées à la situation sanitaire, le traditionnel banquet des classes a pu à nouveau se tenir au sein de notre village, pour célébrer les classes en 2, le 22 octobre 2022.

C'est sous le beau soleil du début d'automne que cette journée s'est organisée autour de 39 classards, qui avaient revêtus leur chapeau sur les marches de l'Eglise. Les classards ont donc pu se retrouver et échanger, après ne s'être pas vu depuis 10 ou 20 ans parfois !

Nous pouvons saluer à cette occasion Suzanne VIAL, doyenne de notre promotion, et les nouveau-nés de l'année 2022 ! Nous remercions également Samuel GARRIVIER, qui a parfaitement assumé son rôle de photographe pour l'occasion.

Le groupe s'est ensuite dirigé vers le Domaine de la Plagnette, où Emma et Thomas ont pu régaler les 59 convives autour d'un excellent repas. Auparavant, la municipalité nous avait offert l'apéritif, qui a pu être dégusté en terrasse, malgré une date déjà avancée dans l'année. Enfin, la journée s'est terminée autour d'un dernier verre et d'un petit apéritif dinatoire pour clore cette très bonne journée de festivités et de convivialité !



De gauche à droite, en partant du rang supérieur :

- Hubert GODARD - Franck LOUIS - Guy MEUNIER - Thierry MEUNIER - Régis MEUNIER - Patrice GOYON
- Anthony PLANCHE - Pierre CHAT - Théo CHARRET DESION - Amélie VERDIER - Aurélie CHAT - Quentin OSSEDAT - Alain VACHERIAS
- Jean-David SELSELET - François CHAIZE - Marie-Laure ALLARD - Bruno PILONCHERY - Julie BUTIN - Alex MOLLE
- José PEURIERE - Véronique PEURIERE - Jean ANDRE - Danielle ANDRE - Mireille GOURDIN - André BUTIN - Annie GIRARD - Mathis BARD - Marie-Hélène VIAL - Josette CHAIZE
- Soan CELLE - Kaïs BACCAM - Leeroy HINDERCHIED - Nataël GODARD - Lina VILLENEUVE - Méline MEUNIER - Gladys PELISSON - Eva MEUNIER - Suzanne VIAL
- Absente sur la photo : Agnès VILLENEUVE



LES COMMEMORATIONS



Cent-quatre ans après l'armistice de 1918, la commune de Les Salles a commémoré la fin de la Première Guerre mondiale le vendredi 11 novembre.

Lors de cette cérémonie, l'hommage a été rendu aux 36 enfants des Salles morts au cours de ce terrible conflit mais aussi aux morts des autres guerres (39/45 et Algérie).

Jean Hervé PEURIERE, le maire de la commune a présidé la commémoration. Accompagné de 2 enfants de la commune, il a déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

On a pu noter dans l'assistance, une forte délégation des anciens combattants, des forces de gendarmerie et des sapeurs pompiers. Les habitants de la commune sont venus en nombre et continuent de démontrer leur attachement à ces cérémonies du souvenir.



PAR MICHEL CHAUX

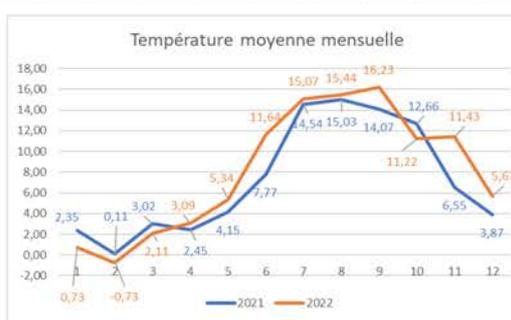
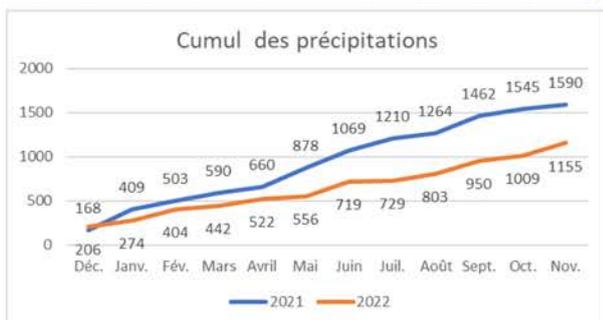
LES RELEVES METEO DE BERNARD



Voici un récapitulatif des précipitations et des températures nocturnes minimales relevées sur notre commune durant la période de décembre 2021 à novembre 2022. Ces relevés ont été réalisés par Bernard OSSEDAT (Lieu de mesure : Bourg des Salles).

En mm	Pluviométrie Journalière											
	2021	2022										
	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.
1	5		22		9		2				13	17
2	5			2	15		3			10		
3	3						15					11
4	30	13	9			22	28		2			14
5							2		2	4		
6	5		13							1		
7	14				19					40		
8	2	32					12					
9	4	9			5		1			2		13
10	21											
11	6		8								2	
12				2		3						
13				7								
14			18	6					20	2	4	6
15										5		10
16			27									
17				1						27		9
18			3							10		4
19										5		5
20		3	5					3	1			3
21			20		1						40	11
22			3		3		15	7				
23					5	6				3		7
24					23	3	4			5		
25			2			46				8		6
26	3					18			2			
27	14						14			14		
28	41									34		14
29	50									19		13
30	3			10			3		5			3
31		11		10								
Total	206	68	130	38	80	34	163	10	74	147	59	146
												1155

En degré Celsiuis	Températures nocturnes mini											
	2021	2022										
	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.
1	0,0	4,3	-1,3	-0,9	-0,4	5,7	11,2	12,2	15,8	14,4	5,5	12,4
2	-1,1	4,5	3,1	2,3	-2,0	5,9	14,1	9,9	16,6	14,9	13,3	7,1
3	-1,6	7,5	0,3	7,5	-1,8	8,9	15,1	15,2	17,3	14,5	13,3	6,1
4	1,7	7,3	0,5	2,9	-0,8	7,5	15,1	15,2	20,1	13,7	7,3	5,9
5	1,0	0,2	0,5	-1,5	0,4	8,1	16,0	14,7	19,9	15,2	8,0	5,2
6	0,5	-0,6	-1,1	-2,9	6,2	7,7	13,7	13,7	18,7	17,5	12,7	1,3
7	1,6	-1,1	3,5	-3,9	7,8	7,4	13,1	11,8	15,0	15,9	12,0	5,7
8	2,8	1,3	-1,8	-3,1	8,8	9,3	12,8	14,4	14,6	11,6	13,8	6,4
9	1,2	1,7	-0,7	1,4	3,2	8,6	12,6	13,3	15,0	11,8	5,6	10,7
10	-1,2	1,7	2,0	1,1	0,0	10,2	10,1	15,0	15,6	14,3	8,4	8,7
11	0,3	-4,3	3,2	3,4	1,5	11,7	12,1	13,5	16,5	9,5	12,6	3,3
12	-1,8	-4,4	3,6	4,9	7,1	14,8	15,4	15,2	16,5	11,1	13,9	5,7
13	1,2	-5,8	1,1	3,0	7,6	15,1	17,3	14,8	16,6	17,1	10,8	6,9
14	0,5	-4,7	6,0	-1,7	7,5	11,8	11,0	17,4	18,7	18,6	12,8	9,5
15	1,1	-3,6	3,0	7,3	7,8	13,4	16,5	17,5	15,2	15,0	14,0	9,8
16	-1,0	-3,1	5,3	4,8	8,2	16,0	19,0	15,5	15,0	14,7	13,3	6,5
17	0,4	-1,9	9,0	7,6	3,7	14,7	17,0	14,3	15,3	8,5	12,7	8,4
18	-3,6	-0,1	4,7	5,5	5,3	16,5	16,6	16,4	13,9	4,6	14,0	6,0
19	-4,4	-3,4	3,1	4,1	6,7	19,8	21,1	18,7	16,2	5,8	11,7	4,8
20	-3,8	0,7	3,4	4,1	7,9	16,5	19,1	20,3	17,6	5,4	15,5	3,1
21	-3,9	-1,9	4,4	6,4	10,2	17,3	19,2	16,3	12,1	6,1	12,0	3,1
22	-4,9	-4,2	2,8	-1,1	5,4	17,9	20,2	16,4	16,9	4,7	11,1	3,7
23	-1,5	-0,6	5,7	-0,3	8,9	16,7	17,3	19,9	16,8	8,3	11,8	1,4
24	1,9	-3,0	1,8	1,7	6,6	12,3	15,8	15,5	15,3	9,2	13,3	5,4
25	3,1	-2,1	1,6	2,5	8,6	9,5	12,4	18,5	16,1	12,2	8,1	6,7
26	4,1	-2,5	-0,7	3,7	8,6	10,2	15,4	18,2	19,7	7,6	10,2	1,3
27	3,1	-3,5	-2,7	4,7	4,4	10,3	14,0	14,1	16,1	9,5	10,5	1,5
28	3,1	-3,0	-1,3	5,7	7,1	12,5	10,5	12,6	13,9	9,9	13,2	5,2
29	8,9	-4,3		9,8	7,6	7,9	12,3	17,9	15,1	8,9	12,0	3,9
30	10,1	3,4		9,4	8,2	6,6	16,1	14,5	17,5	6,0	9,2	4,4
31	4,9	2,9		7,3				15,7	13,5		11,8	
Moyenne	0,73	-0,73	2,11	3,09	5,34	11,64	15,07	15,44	16,23	11,22	11,43	5,67
												8,10



Température moyenne 2021 : 7,21 °

Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR des MONTAGNES FOREZIENNES pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux, de la naissance à la fin de vie.

Notre association, gérée par 16 bénévoles, intervient sur votre commune. Elle emploie 31 salariés (aide à domicile, AES, TISF).

En 2021, l'ADMR des MONTAGNES FOREZIENNES a effectué 26 974 heures pour 217 personnes aidées (familles et personnes âgées et handicapées), 69 personnes ont eu recours à la téléassistance FILIEN ADMR et 48 personnes ont bénéficié du service de portage de repas à domicile.

**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**

**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**

**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**

**ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP**



Facilitez- vous la vie

- Soutien à la parentalité
- Aide à la personne
- Portage de Repas (04 77 51 81 61)
Téléassistance
- Garde d'enfants
- RAM
- Ménage, repassage
- Service de soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.



Salarié à l'ADMR, pourquoi pas vous ?

Rejoignez une équipe locale de salariés qui est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être et leur permettre de rester chez elles dans de bonnes conditions. Vous serez accueilli par une équipe de bénévoles bienveillants.

MAISON DES SERVICES ADMR des MONTAGNES FOREZIENNES

14 Rue Felix Bourlionne 42 440 VETRE SUR ANZON 04/77/24/75/96

mail : msmontagnesforeziennes@fede42.admr.org Vous pouvez contacter le SSIAD au 04 77 65 11 75

"Après la pluie vient le beau temps". Cette citation de la comtesse De Ségur résume, à elle seule, l'année écoulée. En effet, nous avons tous, jeunes et moins jeunes, repris une vie sociale plus intense et plus active.

1) La distribution des colis de Noël

Ce retour à une vie plus "normale", très attendu par nos aînés, a débuté dès le mois de Décembre par la distribution des colis de Noël, à une soixantaine de nos concitoyens. Le samedi 18 décembre, les membres du CCAS de Les Salles ont effectué leur tournée des colis de fin d'année. Nous avons été accueillis avec chaleur et bonheur par tous. Et nous avons noté que cette année, leur sourire était tout un symbole.

Les colis étaient composés de produits locaux et bio :

- Une entrée chaude de la boucherie Goyon
- Une soupe de chez Dimitri
- Des yaourts aromatisés de chez Turlan
- Un paquet de pâtes de St Martin,
- De la farine complète de chez Ponson de La Tuilière
- Des ballotins de chocolats et bûchettes
- Un pot de miel
- Une bouteille de pétillant



Une coupe de jacinthes complétait le colis des dames et un étui porte-cartes en cuir de production nétrablaise celui des messieurs. Les pensionnaires des établissements de santé, ont eux aussi reçu leur colis, dans lequel ils ont découvert des ballotins de chocolat, une grande boîte de gâteaux, des fleurs et des produits d'hygiène.

La distribution des colis a permis à tous de se retrouver pendant quelques instants et de partager à nouveau des instants de convivialité. Merci à Brigitte et à nos deux Sylvie pour l'aide apportée.



2) La sortie du 8 octobre

Ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans, ce fut l'occasion de se retrouver pour une journée culturelle et de découverte. Au programme :

- Musée d'Art et d'industrie de Saint-Etienne
- L'Aventure du train à Andrézieux Bouthéon.

Le matin sous une pluie battante, 39 personnes de Les Salles ont découvert l'histoire du vélo, de la passementerie et des armes à feu. Les guides du musée d'art et d'industrie ont permis à chacun d'apprécier la richesse du patrimoine Stéphanois et l'évolution de son industrie.

Conduits par les cars Rajat, nous avons déjeuné au restaurant de Sorbiers, le Valjoly. Puis l'après-midi, nous avons découvert que la première ligne de chemin de fer d'Europe date de 1827 et a été construite entre Saint-Etienne et Andrézieux ! Le parcours spectacle numérique et la balade en petit train fut un moment convivial de visite des vestiges de la ligne.

Un retour dans notre commune en fin d'après-midi où chacun est prêt à repartir pour une prochaine sortie !



LE CLUB DU JEUDI



Depuis la rentrée de septembre, nous nous retrouvons chaque jeudi après midi à la salle des associations, où belote et jeux de société sont au rendez vous. C'est à l'initiative du CCAS que ces rencontres ont été organisées depuis maintenant 7 ans, depuis février 2015.

Il s'agit d'un moment de détente et de convivialité, l'occasion de passer un bon moment en toute amitié. Une marche également est organisée par Solange chaque lundi matin, environ 6 à 8 personnes y participent. Les personnes qui le souhaitent peuvent prendre contact avec elle, vous serez très bien accueillies.

Les moments forts sont :

- Noël, galettes et bugnes, sans oublier les anniversaires ce qui permet de partager un gâteau, un café ou autre.
- Tonia, notre doyenne toujours très fidèle qui vient toujours accompagnée de son sourire et de sa gentillesse qui fête son anniversaire.
- En 2019, nous avons décidé de nous retrouver autour d'une bonne table, en 2020 et 2021 rien n'a été fait en raison de la crise sanitaire.

Cette fin d'année, nous allons donc renouveler ce moment convivial, à ce jour le lieu n'est pas choisi.



Toutes les personnes âgées de plus de 60 ans sont invitées à venir nous rejoindre. ”

Nous invitons ceux qui le souhaitent à se joindre à nous.

BONNE ANNEE à TOUS !

LA MARPA

Début novembre 2022, la MARPA DU PAYS D'URFÉ a soufflé ses 3 bougies... Ouverte sur l'extérieur elle offre un accueil familial. Ses 22 logements sont occupés et permettent d'y vivre dans un cadre qui rappelle le domicile.

Depuis quelques semaines, cette résidence est labellisée. Désormais, elle est entrée dans le réseau national. La Fédération fait vivre et évoluer le projet des établissements, assure la promotion des MARPA, représente les intérêts de ses membres au niveau national et anime le réseau.

Comme l'impose le concept MARPA, le respect de l'intimité du résident est requis mais n'exclut pas la participation à la vie de la maison guidée par six salariés et plusieurs bénévoles. Les ateliers lecture, discussions, couture, tricot, jeux, etc., sont appréciés et les participants externes sont les bienvenus.



Sachez que la MARPA peut vous recevoir avec vos amis, le temps d'un repas, à l'occasion d'une visite de sa galerie d'exposition (peintures, photographies, objets d'art...), pour une consommation au bar de sa boutique ou participer à une animation...

Mieux encore l'association qui gère cette maison, vous invite si le cœur vous en dit à donner de votre temps pour offrir en après-midi une activité à ses résidents. Vous pouvez composer le 06 59 38 95 24 et faire une proposition à sa responsable...

Les résidents et leurs familles, le personnel participent à la vie du village et aux 4 grands événements de l'année organisés par la MARPA à la salle des fêtes. Ce sont des soirées ouvertes à tous !



Au programme 2023 :

- Le 18 mars à 18h30 : THEATRE avec "LA MIYE AUX TIROIRS",
- Le 24 Juin à partir de 18 h 30 : REPAS DE L'ETE/FETE DE LA MUSIQUE,
- Le 7 octobre à partir de 18 h 30 : REPAS & CONCERT « amateurs »,
- Le 19 novembre à 14h30 : LOTO.

Peut-être aurons-nous la chance de nous y retrouver...

Pour plus de précisions :

<http://marpapaysdurfe.fr>

Page Facebook : Marpa du Pays d'Urfé

Tel 06 59 38 95 24 – 04 87 23 06 53

L'ASSOCIATION LE COLLÈGE



L'association « Le Collège », créée le 16 janvier 1998 continue de travailler avec les membres du personnel du foyer APAJH « Le Collège ». Ces objectifs se déclinent en collaboration avec l'établissement et les personnes accueillies, mais aussi en direction des personnes en situation de handicap qui ne sont pas en établissement. L'association participe au financement d'activités organisées par le foyer, mais organise également des animations au foyer.

La fête de Noël, le 12 décembre 2021 : bûche glacée, petits fours et bûche pâtissière le tout accompagné d'un pétillant, et animée par Gérard et Eliane SAVATIER. Quelques membres de l'association étaient présents et en cadeau un porte-monnaie a été offert à chaque résident.



Les galettes des rois le 26 janvier 2022, accompagnées d'un pétillant- sans la présence des membres de l'association en raison de la situation sanitaire.



Le carnaval et ses bugnes le 2 mars 2022, accompagnés d'un pétillant. Nous avons pu assister à cet après midi où les déguisements et les chansons ont ravi les résidents qui ont pu faire quelques pas de danse.

En raison de la crise sanitaire, l'après midi festif 2022 prévu en avril a été annulée.

Les réponses à projets proposés soit par les animateurs soit par d'autres membres de l'équipe qui ont été validés en 2021 et mis en œuvre dans l'année 2022 sont :

- Médiation animale
- ARTS'ème
- Équitation adaptée
- Animation musicale
- Les abonnements à des quotidiens ou des hebdomadaires : Le progrès, La gazette, Le pays roannais, L'équipe, Femme actuelle...



La fête des résidents a eu lieu le 3 septembre 2022. Une très belle journée ensoleillée, résidents, famille et amis se sont retrouvés autour d'un très bon repas servi dans le jardin. Quelques membres de l'association « Le Collège » étaient présents.

A venir la fête de Noël le 7 décembre 2022. A cette occasion comme les années précédentes, un cadeau sera offert à chaque résident.

La représentation de l'association :

Le CTG (conseil technique de gestion) ; Le CVS (conseil de la vie social).

Membre de droit au Conseil d'administration de l'APAJH Loire.

Les cotisations de ses adhérents, ainsi que les subventions reçues permettent de mettre en œuvre les projets de l'association.

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE DE LES SALLES



La saison de chasse 2021 - 2022 fut une nouvelle fois compliquée mais plus particulièrement coté cynégétique où nous avons vu une baisse importante des populations d'animaux.

Néanmoins, deux évènements ont marqué cette dernière saison :

- Le 19 juin a eu lieu la paëlla à emporter. Nous avons décidé de maintenir ce format de repas afin d'être prudent concernant la pandémie. Ce fût encore une réussite avec près de 600 paëllas vendues. Nous tenons à vous remercier pour votre fidélité.
- Le 7 août a eu lieu la remise des cartes. Lors de cette journée, des paniers garnis ont été offerts pour remercier Mr Henry PEURIERE pour avoir exercé pendant 39 années la fonction de secrétaire ainsi que Mr Georges BOST pour avoir pratiqué notre passion durant 60 ans sur notre commune. Tous les membres se sont donc rassemblés autour d'un apéritif convivial.

Pour cette saison, le bureau reste inchangé :

- Président : Ludovic MEUNIER
- Vice-président : Pascal MICHALET
- Trésorier : Jean David SELSELET
- Secrétaire : Anthony ROUX
- Membres actifs : Guy MEUNIER, Bernard OSSEDAT, Fabien BERTHOLIN, Nicolas MEUNIER, Francis GOYON

Nous espérons l'année prochaine vous retrouver lors de la traditionnelle tripe, que nous souhaitons remettre en place afin de passer à nouveau des moments tous ensemble.

Si tout se passe bien, la date à retenir pour 2023 serait le 2 Avril 2023. Donc tous à vos agendas et nous comptons sur vous....



La société de chasse Communale vous souhaite une très belle année 2023.



LE COMITE DES FETES



Chers Sallardes et Sallards, une nouvelle année s'achève pour notre comité. Le bilan annuel est très positif et nous sommes contents des manifestations réalisées et du succès qu'elles ont rencontrées.

Trois membres très fidèles ont quitté les rangs de l'association : Marie VILLENEUVE (7 années de participation), Élodie FAYE (9 années de participation dont 8 en tant que secrétaire adjointe) ainsi que Jérôme DUROUX et ses 14 années d'investissements. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement et leur motivation sans faille. Ils seront les bienvenus à nos prochaines manifestations.

Mais avec ces départs, notre effectif se réduit peu à peu et nous ne sommes plus que 13 membres pour proposer des manifestations et animer la vie de la commune. C'est l'effectif le plus bas jamais à l'aube de la 47^e année d'existence. Nous tirons donc la sonnette d'alarme car malgré la présence de quelques bénévoles, dont les coups de mains sont les bienvenus, il devient difficile d'organiser des manifestations, dans des conditions correctes.

Le bureau inchangé, depuis l'an dernier, a décidé de rédiger un tract d'information. Ce tract a été distribué dans vos boîtes aux lettres, pendant les fêtes de fin d'année afin de vous alerter sur cette situation et sur le besoin d'insuffler un souffle nouveau au sein du comité des fêtes.



C'est l'effectif le plus bas jamais à l'aube de la 47^e année d'existence. Nous tirons donc la sonnette d'alarme ! ”

Si vous êtes intéressés pour participer à l'aventure, organiser des manifestations et partager des moments conviviaux, vous avez deux possibilités : devenir membre ou devenir bénévole ! Manifestez-vous en vous inscrivant en ligne et ou en remettant le tract distribué. Nous avons besoin de vous !

Voici le résumé des manifestations organisées au cours de l'année 2022 !

Le loto du 26 février : Environ 200 personnes étaient rassemblées à la salle des fêtes pour gagner le séjour à Disneyland. C'est Jean-Luc MURE de Celles-sur-Durolle qui a remporté le lot et qui pourra aller fêter les 30 ans du parc d'attraction. Pour l'occasion, les membres du comité étaient aux couleurs de la célèbre souris. Josette CHAMBONY de Saint-Julien-la-Vêtre a gagné le vol en montgolfière et Delphine COLLONJON de Les Salles est repartie avec une rosette. Cette année encore, nous vous attendons nombreux pour le loto qui sera organisé le samedi 25 février !

Le bal du 16 avril : innovation cette année avec la tenue d'un bal. Aucune manifestation de ce type n'avait été organisée depuis 2010 !

Et ce fut un grand succès avec 400 entrées. Il faut remonter au siècle dernier pour trouver des chiffres comparables.

Très satisfaits, nous remercions l'expérience en 2023 !



LE COMITE DES FETES



Le voyage du 7 et 8 mai : c'est un groupe de 24 personnes qui s'est déplacé dans la région d'Annecy pour visiter la vieille ville, faire de la plaisance sur le lac et s'engouffrer dans les gorges du Fier, sur des passerelles accrochées dans la roche à 25m de hauteur. Un week-end dépaysant où chacun a pu apprécier la restauration généreuse de l'auberge ! Certains se sont même essayés à la baignade.



La fête patronale du 2 et 3 juillet : un programme traditionnel en début de fête avec la tournée de brioches le samedi précédent et votre accueil toujours aussi généreux. Puis le concours de pétanque (46 doublettes) et les festivités du soir dans le bourg : concert du Grand Orchestre de la Tourbillante, retraite aux flambeaux au son de la fanfare de Saint-Georges-en-Couzan et le feu d'artifice offert par la municipalité. Enfin, après deux ans d'absence, le bal a fait son grand retour pour le plaisir des jeunes.

Le dimanche, après le vin d'honneur de la municipalité sur le parvis de l'église, les convives se sont dirigés vers la salle de fêtes où furent servis 250 paellas. Pour les derniers, il a fallu manger vite car dans le bourg, c'était l'effervescence !



Après le passage des coureurs cyclistes du Tour du Pays Roannais, ce fut au tour des 7 chars confectionnés par les hameaux de la commune de défiler. Sur le thème de « Les Salles fait son cinéma », les réalisations étaient de toute beauté. Parmi, le festival de Cannes, les Tuches, Astérix, les Visiteurs, la Soupe aux choux et Harry Potter, c'est Pirates de Caraïbes qui a remporté le prix d'interprétation. Une belle réussite saluée par de nombreux spectateurs. Les buvettes et animations ont permis à chacun de passer un bon week-end !



Le samedi 3 septembre, tous les bénévoles qui ont participé à la confection des chars et à l'animation du défilé ont été conviés à la salle des fêtes pour un apéritif dinatoire. L'occasion de les remercier à nouveau pour leur investissement et de visionner quelques images du week-end.

La fête de la bière du 1er octobre : c'est autour d'une choucroute et d'une bonne bière que nos manifestations ont pris fin. Une soirée fort sympathique rythmée par la sono Adrenaline et le groupe Same soul.

Le samedi 26 novembre, les membres du comité (et conjoint•e•s) se sont réunis pour une soirée à Clermont-Ferrand : marché de Noël, restaurant et karaoké dans un bar du centre-ville. L'occasion de fêter cette année 2022 qui s'achève.

En 2023, notre programme est déjà bien dessiné :

- Samedi 25 février : Loto
- Avril : Bal
- Mai : une sortie pour les enfants
- Samedi 1er et dimanche 2 juillet : Fête Patronale
- Samedi 7 octobre : Fête de la Bière

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

LE SOU DES ECOLES

"L'école en ruralité, c'est une richesse que nous voulons maintenir"



A chaque rentrée scolaire, l'assemblée générale du sou des écoles est organisée. Le bureau a été réélu suite à la démission des 2 co-présidentes.

Après un vote, la composition du bureau est la suivante :

- **Co-présidentes : Mme HILL DIAZ Jennifer et Mme DALLIERE Marion**
- **Trésorière : Mme FELIX Julie**
- **Trésorière adjointe : Mme BUTIN Cécile**
- **Secrétaire : Mme BUTIN Sylvie**
- **Secrétaire adjointe : Mme CHAUX Caroline**

A cette occasion, nous remercions les 2 co-présidentes pour leur engagement envers le sou des écoles et nous souhaitons la bienvenue aux 2 nouvelles présidentes, fraîchement impliquées au sein du RPI.

L'objectif majeur de notre association est d'apporter un soutien permanent au corps enseignant, en plus des municipalités afin de soutenir toutes les sorties pédagogiques pour l'ensemble des enfants des 3 écoles du RPI. C'est une valeur qui nous tient beaucoup à cœur et à laquelle nous sommes tant attachés. C'est une richesse que nous voulons maintenir pour l'avenir de nos, de vos enfants, de votre ruralité.

Nous vous rappelons que le bureau du sou des écoles représente l'ensemble du RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles, et c'est pourquoi nous tenions à souligner une implication des parents de chaque commune du RPI ainsi que des 3 municipalités qui nous apportent un soutien permanent.

Nous les remercions chaleureusement.

L'année 2022 permet de recréer des moments de convivialité et d'échange suite à la crise sanitaire que nous traversons depuis 2 ans. Les projets ont été chamboulés ainsi que les activités pédagogiques prévues par le sou des écoles en collaboration avec les 3 instituteurs du RPI.

Mais malgré ceci le corps enseignant garde son dynamisme pour se projeter dans des sorties pédagogiques. Nous les remercions au nom des élèves.

Afin de générer des excédants, le sou des écoles maintient sa traditionnelle vente de cakes, qui remporte un grand succès, le repas au marché de Noël à Champoly, qui s'est vu transformé en plat à emporter à cause de la crise sanitaire, une vente de pizzas préparée par l'Auberge de Chausseterre.



Cette année, le sou des écoles, pour des règles sanitaires, s'est vu transformer son traditionnel loto en une tombola. Cette nouvelle expérience fût un succès.

Pour Noël, habituellement notre association et le corps enseignant appréciaient d'organiser le repas de Noël, mais ce moment si attendu par tous n'a pas pu être réalisé à cause des restrictions gouvernementales et académiques.

Mais l'ensemble des élèves du RPI ont pu assister à un spectacle de sons et lumières à la salle des fêtes de Champoly, avec quelques conditions sanitaires.

Le Père Noël a pu faire un détour par Champoly afin de remettre à chaque école des cadeaux, et il a offert un œuf en chocolat à tous les élèves du RPI.

Après le passage du Père Noël, chaque école a repris son chemin pour retourner dans son village d'enseignement.

Nous remercions le grand homme à la barbe blanche d'avoir pris de son temps pour venir émerveiller les 60 élèves du RPI.

LE SOU DES ECOLES



Nous avons activé notre soutien pour organiser le voyage pour les classes de Chausseterre et Champoly, mais cette fois-ci à Bully (42) pour 3 jours et 2 nuits. Malgré l'important travail de chacun, celui-ci a été de nouveau chamboulé. En raison des réglementations sanitaires, les nuitées étaient interdites. Mais grâce à la proximité du lieu le voyage a pu se réaliser en 3 jours, sans un hébergement nocturne.

Le travail fourni en amont dans les écoles, a pu voir le jour au centre Arvel, car les élèves ont pu réaliser un film pour chaque école.

Cette expérience fût une belle réussite pour l'ensemble des participants. Chaque élève a ensuite pu faire découvrir à son entourage le fruit de leur travail, en visualisant le film lors des vacances.

Les élèves du cycle 2 et 3 (CP au CM2) ont pu suivre l'apprentissage de la natation à la piscine de Feurs. Nous pérennisons notre créneau pour l'année prochaine, car il a été compliqué à obtenir dans différents établissements.

Le sou des écoles est en travail afin de réduire le coût financier pour le transport. Un travail d'échange avec les municipalités a été réalisé afin de répartir les dépenses. Une fois de plus, nous les remercions pour leur constant soutien.

Les sorties de fin d'année ont pu être réalisées pour les 3 écoles :

- Les PS, MS et GS sont allés au Moulin des Massons à St Bonnet le Courreau
- Les CP, CE1 et CE2 se sont rendus à la Ferme des Délices à St Cyr les Vignes
- Les CM1 et CM2 ont visités la Gravière aux Oiseaux à Mably

Pour le départ des 8 CM2, les présidentes leur ont remis une calculatrice, afin de leur souhaiter une belle scolarité au collège. Nous leur souhaitons une belle route à toutes et tous.

Pour clôturer la fin d'année scolaire, c'est avec une immense joie que la fête de l'école a pu réunir le corps enseignant, les élèves et leur entourage à la salle des fêtes de Les Salles.

Notre association a tenu à remercier l'ensemble des équipes qui accompagnent nos enfants (institutrices, employés municipaux les accompagnant à la cantine, dans les navettes, AESH, bénévoles) durant l'année scolaire, en leur offrant à tous un présent. La soirée s'est terminée par la dégustation de mets préparés par les familles.

Le sou des écoles du RPI est actif et s'implique énormément pour maintenir notre RPI. Car nous vous rappelons que sans nos enfants, sans vos enfants, celui-ci disparaîtrait. Notre souhait est de maintenir ce dynamisme dans chaque village.

Aujourd'hui c'est grâce à votre respect pour notre ruralité que nous accueillons 62 élèves soit 48 familles.

Nous insistons sur l'importance de notre RPI au sein de nos 3 communes.

Pour conclure, l'ensemble du sou des écoles remercie d'avance les parents qui s'impliquent quotidiennement pour maintenir l'existence et le fonctionnement du RPI, ainsi que les équipes enseignantes et les 3 municipalités qui apportent leur soutien constamment. Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui accompagnent quotidiennement nos enfants. Alors tout simplement merci pour les élèves du RPI, merci pour nos villages ruraux, merci pour nos enfants....

**NOUS VOUS SOUHAITONS DE
BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET
VOUS PRÉSENTONS NOS MEILLEURS
VŒUX POUR 2023.**





Premier match de l'année en coupe de France

L'année 2022 se termine et notre saison ne fait que débiter. En effet, nous avons de nouveau deux équipes engagées respectivement en D4 et D5 (district 4 et 5) pour cette saison 2022-2023. Cette saison débute dans l'entente et la bonne humeur avec un nouveau dynamisme apporté par de nombreuses recrues qui se sont tout de suite engagées dans la vie du club.

Au niveau de l'effectif, le club compte 56 licenciés ce qui constitue la première augmentation depuis la crise sanitaire. Nous retrouvons ainsi 37 joueurs et 19 dirigeants pour cette saison.

Retour sur la saison 2021-2022

La dernière saison écoulée a pu se terminer pour la première fois depuis plus de 2 ans. Nos deux équipes ont bouclé l'exercice dans le milieu du classement avec comme toujours la joie de la victoire et la frustration des défaites ce qui constitue l'essence même du sport collectif.

Contrairement à la saison sportive qui a pu aller jusqu'à son terme sans trop de contraintes, nos manifestations se sont trouvées une nouvelle fois impactées par les restrictions sanitaires. Notre journée tripes ou beef du mois de janvier a dû s'effectuer sous la forme d'une vente à emporter. Nous remercions les habitants de leur soutien puisque plus de 200 repas ont ainsi pu être vendus sur cette journée. Le concours de belote s'est malheureusement retrouvé annulé au mois de février. Le jambon à la broche est le seul événement qui s'est déroulé normalement.



C'est donc dans une ambiance chaleureuse et lors d'une journée festive que les licenciés ont pu accueillir et servir 250 repas. Ce moment de retrouvailles dans un autre contexte que le football fut apprécié par tout le monde.

Au niveau de la vie du club

L'assemblée générale qui se tenait le vendredi 17 juin au stade a marqué de nombreux changements au sein du bureau. Jean-Yves VILLENEUVE cède sa place de président après de nombreuses années de dévouement et nous l'en remercions chaleureusement.

Le bureau se compose donc désormais :

- Président : PETIBOUT Pierre-Louis
- Vice-président : BECHE JérémY
- Secrétaire : BUTIN Robin
- Secrétaire adjoint : PETIBOUT Mathias
- Trésorier : MICHELGRAND Anthony
- Trésorière adjointe : VILLENEUVE Marie

Comme évoqué plus tôt, en 2023 le club célèbre ses 50 années de présence dans la vie de nos villages.

Souvenez-vous !

Nous sommes en mai 1973 et le club est alors sur le point de prendre naissance. Un quatuor formé de Joannès GARDETTE qui occupera les fonctions de secrétaire, Jean GIRIN instituteur, Jocelyn VALLARD et Alain VERNAY futurs joueurs se retrouve au bar « Le Terminus », siège de la délégation du Roannais afin d'accomplir les formalités pour engager l'équipe lors de la saison 1973-1974. Un bureau est alors formé avec deux présidents : Maurice CHARRET pour Chausseterre et Louis CHAUX pour Les Salles.

Deux rencontres amicales, l'une à Juré et l'autre à Noirétable ont lieu pour se découvrir et procéder aux derniers réglages avant le début de l'aventure et le premier match officiel à Bussières. Parallèlement du côté des Bataillouses, joueurs, dirigeants et supporters s'affairent afin de préparer le terrain et les premiers vestiaires qui deviendront le « stade Julien Morillac » avec sa main courante en bois. Le premier match officiel à domicile aura donc lieu au mois de novembre 1973 contre Saint-Martin-la-Sauveté. Après une bonne seconde partie de championnat, la première équipe de l'histoire (visible sur le bulletin municipal de 2017) terminera la saison à un très bon classement.

Plusieurs actions vont être organisées sur cette année particulière :

- Ainsi, dès cette fin d'année un calendrier spécial retraçant l'histoire du club va être édité et nous serons heureux de vous le proposer très bientôt.
- Un livre retraçant l'histoire du club et toutes ces équipes en photo va voir le jour avec le nom de chaque joueur ayant pris part à la vie du club durant ces 50 années.
- Ensuite au cours de la saison, plusieurs objets à l'effigie du club seront créés et disponibles à la vente pour marquer l'évènement.
- Enfin, le point d'orgue de cette année sera le samedi 10 juin pour une journée de fête au stade avec de nombreuses animations.

Après cinquante années le club s'efforce toujours de rester dynamique et important dans la vie du village en proposant année après année des moments de partage et de convivialité retrouvée de nos jours. A vos agendas :

- Dimanche 15 janvier 2023 : Tripes/Beef à la salle des fêtes de Les Salles
- Samedi 11 février 2023 : Concours de belote à la salle des fêtes de Chausseterre
- Samedi 10 juin 2023 : 50 ans du club au stade des Bataillouses

Nous tenions à remercier toutes les personnes s'impliquant dans la vie du club, nos sponsors ainsi que les mairies sans qui rien ne serait possible. Les membres de l'ASCLS vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2023.

**Sportivement,
Le bureau de l'A.S.C.L.S.**

Avant de fêter les 50 ans d'existence, petit retour en arrière :

Dix ans après sa création, le club comptait alors 2 équipes seniors et jouait au stade des Bataillouses qui est créé depuis maintenant 2 ans lors de l'année 1980.

L'époque où les joueurs allaient prendre connaissance des convocations de match sur les devantures du café CHAUX et du café CHARRET.



En haut de gauche à droite : Thierry GOUTORBE - Patrick CHAUX - Roland PETIBOUT - Robert GOUTORBE - Daniel SAVATEZ - Robert CHARRET - Bernard JACQUET - Jean-Paul SAVATEZ

En bas de gauche à droite : J-Y GARDETTE - Pierre BUTIN - Jocelyn VALLARD - Roger BUTIN - Joël CHARRET



En haut de gauche à droite : Jean-Hervé PEURIÈRE - Roland MEUNIER - Michel BUTIN - Philippe ROUX - Gilles BUTIN - Alain CHAPOT - Dominique OSSEDAT

En bas de gauche à droite : Dominique DELORME - Roger MEUNIER - Bernard OSSEDAT - Michel DELORME

FOOTBALL CLUB DES BOIS NOIRS



Plus de 200 licenciés au Football Club des Bois Noirs



Le Football Club des Bois Noirs compte à ce jour plus de 200 licenciés pour la saison 2022/2023. C'est un record depuis la création du club et une preuve que le football se porte bien sur le territoire. La journée d'accueil, qui lance la nouvelle saison, s'est déroulée le samedi 10 septembre au stade Jean Riol à Noirétable.

Le groupement ABC (Astrée, Bois Noirs et Couzan) n'a pas été reconduit. Cependant, le club affiche tout de même deux équipes en U15 et autant en catégorie U18. Ces quatre équipes à 11 joueurs investissent les quatre sites des quatre clubs partenaires. Les deux équipes U18 sont sur les terrains de Saint-Just-en-Chevalet et Noirétable et les U15 jouent à Champoly et Saint-Julien-la-Vêtre. Les U11 et U13 sont respectivement à Noirétable et Champoly. Les catégories U9 et U7 disputent fréquemment des plateaux à travers le Département.

L'augmentation du nombre de joueurs demandent plus d'entraîneurs. Le club se penche sur la qualification des éducateurs et certains suivront des formations afin de proposer des entraînements de bonne qualité.

Le club lors de sa dernière assemblée générale de juin dernier a tenu à remercier chaleureusement André Pras qui a passé de nombreuses années auprès des jeunes lors des entraînements. Ces derniers se déroulent, cette saison, tout au long de la semaine et notamment le mercredi.

La nouveauté vient, cette année, des anciens avec la création de deux équipes U40. L'une joue sur le secteur Roannais et l'autre sur le Forez. Les matchs se disputent en semaine et en début de soirée. Il règne toujours une belle ambiance et de nombreuses prolongations sont au programme.

Huit jeux de maillots regroupant 10 sponsors ont été créés dès septembre dernier pour l'ensemble des catégories. Le club tient à remercier chaleureusement l'ensemble des sponsors qui participent de près ou de loin à la vie du club. Un nouveau logo a également vu le jour dernièrement et est déjà affiché sur les nouveaux survêtements du club.

Le FCBN organisera son traditionnel loto à la salle des fêtes de Noirétable le dimanche 8 janvier. Il proposera également ses tournois de jeunes début juin à Noirétable sur un ou deux week-ends.

Des nouveautés ont marqué la saison 2021-2022 : le renouvellement de tous les jeux de maillots du club. Nous remercions les sponsors qui ont contribué à cet achat : SARL Goutorbe Cyril, Groupama, SNB : société nétrablaise des bois, Lud Elec, Intermarché Noiretable, SARL Fontrey, Alex Auto, AS Autosécurité Contrôle Technique Noiretable. Des survêtements ont également été créés grâce aux sponsors Lud Elec et Garin Bois.

Au niveau des manifestations, le basket a poursuivi sa traditionnelle vente de brioches. De plus, la soirée dansante a été un réel succès avec plus de 250 repas servis.

En ce qui concerne la compétition, toutes les catégories de U9 à U11 évoluent en départemental 3. Pour clôturer la saison, les équipes U13 et U15 ont participé au tournoi international d'Issoire. Les séniors et U18, elles, ont participé au tournoi du « Haut-Bocage » en Vendée. Les joueuses ont organisé une tombola afin de participer au financement de ces week-ends.



Equipe loisirs 2021-2022 accompagné
du sponsor Cyril GOUTORBE

Pour cette nouvelle saison, le club compte 110 licenciés, de babys à loisirs. Le basket comprend huit équipes engagées et une équipe loisirs. En ce qui concerne les babys, quelques plateaux sont organisés durant la saison. Le BCN a renouvelé cette année la vente de brioches le week-end du 4-5 novembre 2022. Mais aussi, il maintiendra la soirée dansante qui se tiendra le 15 avril 2023.

Le bureau pour l'année 2022-2023 est constitué de :

- **Présidente** : Charlotte FOURNIAL
- **Vice-présidente** : Angélique LOUP
- **Trésorière** : Alexandra MARCHAND
- **Trésorière adjointe** : Cécile SEIGNOL
- **Secrétaire** : Pauline BERTHET
- **Secrétaire adjointe** : Lisa COUAVOUX

Le bureau comprend également plusieurs membres actifs.

**Merci à tous les bénévoles qui s'investissent pour le bon déroulement des entraînements,
des matchs et des arbitrages.**

VTT BOIS NOIRS

Une année dynamique pour notre association !



Espace VTT :

Pour la 20ème édition de la « Bois Noirs Oxygène », sous un temps pluvieux et maussade, la randonnée VTT, labélisée « RANDO d'OR » depuis 7 années consécutives (parmi 18 dans toute la France) a attirée un peu moins de 350 participants venus de l'ensemble de l'Hexagone pour s'élancer sur les 6 circuits de randonnées allant de 10 à 100km et sur le circuit d'Enduro, balisés depuis la station de Chalmazel.

La veille, sous une fin de journée radieuse, ce sont 15 pratiquants, munis de leurs éclairages, qui se sont élancés sur la sortie gratuite semi-nocturne encadrés par les membres du VTT Club des Bois Noirs dans les environs de la station.

Malheureusement le dimanche, une météo pluvieuse et brumeuse vient perturber la bonne organisation de l'évènement, mais il en fallait plus pour décourager les 87 bénévoles mobilisés pour l'occasion aux inscriptions, aux ravitaillements, au débalisage et autres, véritable fer de lance d'une bonne organisation qui a ravi l'ensemble des participants dont la plupart reviendront l'année prochaine.

A savoir, c'est la commune de ARCONSAT, capitale mondiale de la saucisse de choux, qui accueillera la **21ème édition de la « Bois Noirs Oxygène » les 24 et 25 juin 2023.**



Quatre membres de l'Espace VTT ont participé à l'encadrement de l'école primaire de St Just en Chevalet dans le cadre d'un module cyclisme en lien avec la sécurité routière en accompagnant 27 enfants de CM2 pour leur voyage scolaire de fin d'année entre Roanne et Vivan (60km à VTT sur deux jours).

Nous étions aussi présents début Juillet au « Bike and Troc Festival » à Chalmazel en organisant un circuit Enduro et avec un stand pour la promotion de Espace VTT/FFC des Bois Noirs.

Destination Grand Air :

Participation à plusieurs réunions pour la mise en place d'un comité de gouvernance avec les 4 Offices du Tourisme (Vichy Destination, Roannais Tourisme, Lore Forez et la Maison du Tourisme du Livradois Forez) et les 6 collectivités concernées.

Juillet 2022 : Inauguration du Nouvel Espace VTT « Montagne et Plaine du Roannais », composé de 6 points de départ, 19 circuits pour un total de 927km balisés.

Nous étions présents du 6 au 9 octobre sur le Salon du Roc d'Azur à Fréjus « la plus grande manifestation de VTT au monde » avec les quatre offices du tourisme, Vichy Destination, Roannais tourisme, office du Tourisme Loire forez et La maison du tourisme en Livradois Forez. Véritable exploit d'avoir réuni ces quatre structures pour la promotion de Destination Grand Air.

Avec un stand au milieu de l'allée centrale du salon, nous avons mis en lumière nos Espaces VTT et notre territoire. Au total, 450 contacts ont été renseignés sur ce stand. Jeudi, vendredi et samedi ont été de belles journées avec en moyenne 130 contacts. Dimanche, la journée habituellement la plus fréquentée, a été plus calme à cause de la météo capricieuse. 450 personnes venues de la France entière ont été accueillies et renseignées sur l'espace VTT le plus grand de France. Nous constatons une forte présence de visiteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes et quelques personnes venues d'Italie et de Suisse. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2023 !

Enfin, pour concrétiser le travail de plusieurs années, une réunion s'est déroulée le 19 octobre à Roanne. Les Élus de toutes les collectivités concernées ont validé le lancement d'une étude pour une analyse des structures en place, l'élaboration d'un schéma de structuration de l'offre et d'une stratégie de marketing pour Destination Grand Air.

Destination Grand Air, c'est maintenant quatre Espaces VTT/FFC : Bois Noirs, Ambert-Crêtes du Forez, Vichy Montagne Bourbonnaise et Montagne et Plaine en Roannais. Avec 150 circuits et 3730 kilomètres labellisés par la Fédération Française de Cyclisme, il est définitivement le plus grand Espace VTT/FFC de France !

VTT BOIS NOIRS



VTT Club :

École VTT => cette année nous avons 23 enfants de 8 à 16 ans qui ont participé aux sorties encadrées par des moniteurs bénévoles diplômés, les jeunes riders, sont guidés tous les samedis après-midi ou dimanche matin sur les parcours composant l'Espace VTT où des groupes de différents niveaux sont formés. Une initiation au trial et à l'orientation ainsi qu'une découverte de la compétition en cross-country et en descente est également proposée.

Certains d'entre eux ont participé au Trophée Régional du Jeune Vététiste lors des épreuves de Bard, Laprugne et Super Besse permettant ainsi de se mesurer aux concurrents issus des autres clubs de la région AURA, des places encourageantes en milieu de tableau pour Blaise PIERREGROSSE, Noa CHARNEAU, Thomas et Colin BEGON. Soulignons la très belle performance Nolan DAJOUX qui remporte la coupe AURA de descente VTT dans sa catégorie, une première pour le club. Il a dû batailler pendant 4 manches (Cormaranche en Bugey, Super Lioran, Super Besse et les 7 Laux) pour s'emparer du titre.



VTT Club => Les adultes ont également participé à différentes compétitions tout au long de la saison. Dès Juillet à Megève, « la MB Race » (course VTT la plus difficile au monde), classée Coupe du Monde Ultra VTT, début Septembre lors de l'épreuve « La Forestière » entre Arbent et Oyonnax épreuve de marathon VTT avec un kilométrage de 100km, puis lors de la dernière manche de coupe du monde de marathon VTT au « Roc D'Azur » début Octobre dans l'arrière-pays varois.

Bravo à Stéphane BLIN, Christian RONZIER, Samson CHARNEAU, Clément BEGON, Raoul TUFFET et Jérémy BARGOIN qui ont bien montré les couleurs du club !

Pour cette nouvelle année, recevez de la part de toute notre équipe tous nos vœux de bonheur et de réussite !

Infos: www.boisnoirs.fr et <https://destinationgrandair.com>

HISTOIRE DU 1ER CADASTRE DE LA COMMUNE

Le cadastre est un ensemble de documents établis à la suite de relevés topographiques et d'opérations administratives. Ces documents servent à permettre la détermination des propriétés foncières d'un territoire, à constater la nature de leurs produits et à évaluer leur revenu.

Les premiers cadastres remontent à l'Antiquité, déjà les sumériens, les hébreux, les grecs, les romains avaient mis en place des découpages agraires sur leurs territoires. Par la suite, les romains introduisirent en Gaule leurs techniques cadastrales. Au moyen-âge, les seigneurs utilisaient de nombreux documents, appelés : censier, livre terrier...qui décrivaient les droits et usages servant à lever les impôts.



Extrait d'un plan terrier seigneurial de 1750, en Anjou, France

Lors de la Révolution française, est proclamé le principe de l'égalité devant l'impôt, et l'Assemblée constituante, va, en décembre 1790, abolir tous les anciens impôts (taille, vingtième, dîme...) et les remplacer par une contribution unique, établie sur toutes les propriétés foncières en fonction de leur revenu.

Dans un premier temps, ce nouveau système fiscal était basé essentiellement sur les déclarations des propriétaires. Ce système fonctionnait très mal car de nombreux propriétaires sous-estimaient volontairement leurs revenus afin de minimiser leur impôt.

C'est Napoléon qui, soucieux d'instaurer une véritable justice fiscale entre propriétaires, décida par la loi du 15 septembre 1807, la généralisation du plan parcellaire français.

L'empereur lança son projet avec les mots suivants :

Les demi-mesures font toujours perdre du temps et de l'argent. Le seul moyen de sortir d'embarras est de faire procéder sur le champ au dénombrement général des terres, dans toutes les communes de l'Empire, avec arpentage et évaluation de chaque parcelle de propriété.

Un bon cadastre parcellaire sera le complément de mon code, en ce qui concerne la possession du sol. Il faut que les plans soient assez exacts et assez développés pour servir à fixer les limites de propriété et empêcher les procès. ”



Napoléon 1er père du cadastre français

Ainsi fut initié notre système cadastral actuel. Le chantier d'élaboration de ce cadastre appelé napoléonien fut colossal. Il fallut arpenter la totalité des parcelles en présence des propriétaires pour faire concorder les mesures relevées sur le terrain avec les déclarations faites. Les travaux débutèrent en 1808, et s'étalèrent sur plus de quarante années.

En 1808, 1248 communes ont été cadastrées, en 1811, 5243, en 1814, 10 000 et en 1850, la totalité des 37600 communes. Le cadastre coûta 160 millions de francs, et ce travail gigantesque aboutit à un répertoire de 160 millions de parcelles sur l'ensemble du territoire français.

A cette époque, les moyens techniques à la disposition des géomètres étaient relativement limités. Il fallut créer pour chaque commune un système de repérage qui avait pour origine la position du clocher du village et comme orientation le nord magnétique déterminé par une boussole.

HISTOIRE DU 1ER CADASTRE DE LA COMMUNE

Le cadastre mis en place est constitué par trois documents :

- un plan parcellaire établi pour chaque commune.
- un état de section qui répertorie les différentes propriétés renfermées dans une section.
- une matrice cadastrale qui liste les biens de chaque propriétaire.

Bien qu'il ait permis de connaître de façon plus précise la nature et la valeur des propriétés foncières, le cadastre napoléonien présentait l'inconvénient de ne pas disposer d'un processus d'actualisation des plans. Ceux-ci vont donc rester figés jusqu'en 1930. C'est à cette époque qu'est lancée une vaste opération de rénovation du cadastre, dont est issu notre cadastre actuel. Lors de cette rénovation, l'utilisation d'un autre système de numérotation des parcelles explique le fait que les numéros de parcelles ne soient pas les mêmes sur les plans napoléoniens et sur les plans actuels.

Dans notre commune de Les Salles, le premier "Plan Cadastral" fut dressé en 1837. Il est l'œuvre de trois géomètres: M. Blanc, Odin et Goubault. Ce cadastre est composé d'un plan général de la commune à l'échelle 1/10 000 ème et de 11 feuilles de section à l'échelle 1/2500.

Les sections sont au nombre de quatre:

- Section A: Les Bois (avec 3 feuilles A1,A2,A3)
- Section B: Coubanouze (avec 2 feuilles B1, B2)
- Section C: Coavoux (avec 2 feuilles C1, C2)
- Section D: Le Bourg et Chat (avec 4 feuilles D1, D2, D3, D4)



Les plans furent entièrement dessinés à la main sur un papier épais au format de 100 cm x 70 cm. Le tout est archivé dans un énorme « cahier » avec une couverture recouverte de toile noire et renforcée aux angles par des pièces métalliques.

Plus tard, la section A "Les Bois" sera renommée section "Brisset et Les Ronzières". On dénombre un total de 3224 parcelles sur la commune.

Dans chacune des sections, les parcelles sont numérotées de 1 à n, n étant le nombre total de parcelles dans la section. Ainsi, aux Salles, la section A contient les parcelles de 1 à 524 car elle contient 524 parcelles. La section B de 1 à 1009. La section C de 1 à 568. La section D de 1 à 1023.. Pour retrouver une parcelle sur le plan, il faut donc connaître trois éléments : la section, la feuille, le numéro de la parcelle (exemple : section B, deuxième feuille, n° 307).

En plus du contour des parcelles avec leur numéro associé, on va trouver sur le plan les constructions (teintées en rouge), les immeubles démolis (teintés en jaune) et les bâtiments publics ou non imposables (en gris bleu), les rivières, mares et étangs (en turquoise). Les noms des lieux-dits, des hameaux, des fermes, des chemins et des cours d'eau sont également mentionnés. Les limites territoriales apparaissent sous la forme de liserés de couleur : violet pour la commune, rouge pour les sections et jaunes pour les lieux-dits. Les routes et les chemins publics sont dessinés avec un trait noir plein, les chemins privés avec un trait noir pointillé.

Le sens d'écoulement des eaux dans les rivières et les ruisseaux est indiqué par des flèches. Les bornes sont représentées par de petits carrés ou de petits triangles. L'orientation du plan se fait comme sur les cartes actuelles grâce à une flèche repérant la position du Nord.



Le plan général du cadastre napoléonien des Salles

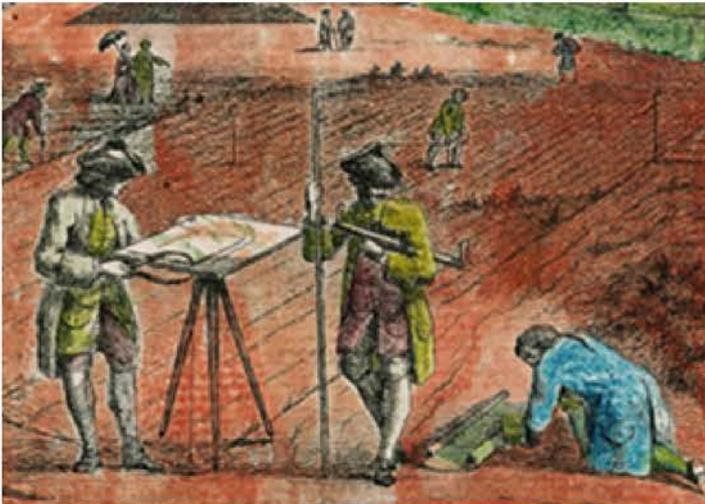
HISTOIRE DU 1ER CADASTRE DE LA COMMUNE

Pour réaliser ce premier cadastre, on vit arriver sur la commune des arpenteurs et des géomètres. Ceux-ci étaient encadrés par l'administration fiscale et placés sous l'autorité des préfets et sous-préfets. Ils vont mesurer l'ensemble des parcelles de la commune et confectionner les plans.

Pour réaliser leurs mesures, ils vont utiliser la chaîne d'arpenteur, le niveau à bulle, le théodolite, la boussole, des perches et des piquets.

Un ingénieur vérificateur encadre des "géomètres de première classe" et des "géomètres de seconde classe". Le géomètre de première classe, fait les plans et calcule les surfaces. L'arpenteur ou "géomètre de seconde classe" lui est chargé des mesures des parcelles.

Nos géomètres et arpenteurs sillonnèrent le territoire communal en long et en large afin d'en dresser les plans. La plupart du temps les propriétaires de parcelles qu'ils réunissaient sur le terrain pour définir les limites de leurs biens étaient d'accord avec leurs voisins sur le tracé à retenir.



Dans certains cas des désaccords se manifestèrent et il fallut que nos géomètres se transforment en conciliateurs. Ceux-ci avaient reçu la prescription suivante:

"Si une portion de terrain est réclamée par deux ou plusieurs personnes, le géomètre cherchera à les concilier. S'il n'y parvient pas, il indiquera sur la plan par des lignes ponctuées, les limites apparentes et assignera provisoirement à chaque propriétaire la portion dont il paraîtra être en possession au moment de l'arpentage." ☹

Les plans cadastraux sont complétés par deux registres, l'Etat de Section et la Matrice Cadastreale.

Dans le document appelé "Etat de section", on va trouver la liste complète des parcelles. Celles-ci, classées par numéros croissants, font apparaître en vis-à-vis les noms et prénoms des propriétaires, le nom de la parcelle, sa nature (pâturage, terre, pré, moulin ...), sa superficie et son revenu cadastral.

Il est intéressant de noter la très grande diversité des noms, on trouve rarement plus de 3 parcelles avec le même nom, et dans beaucoup de cas, un nom ne sert à désigner qu'une seule parcelle. Si ces noms subsistent encore dans la mémoire des anciens, il est dommage que le nouveau cadastre en ait fait disparaître la presque totalité. Tous ces noms dont l'origine se perd dans le temps n'en constituent pas moins des marqueurs forts de l'identité de notre territoire.

Sur notre commune, c'est plus d'un millier de noms qui étaient couramment utilisés il n'y a pas si longtemps. Qui saurait aujourd'hui situer sur le territoire des Salles : l'Aile, le Pommard, Beringer, Le Creux Brulé, Les Devises, La Nuit, Chante Grilet, Goutte Rouille, Les Jouettes, Les Argalais, La Rochure, Le Maréchal, l'Elite, la Pielcée, le Pré de la Catine, le Clozet, le Creux des Cepts, Baratin, Les Litoux, La Barraque, le Pré de l'Or, Grézolle, la Béate, le Coin, la Bérésina, la Terre du Renard, la Vesce, Chante Oiseaux, l'Aubépin, Credo, les Broussettes, la Creuse, les Murettes, Grande Cuillère, le Coucron, le Marant, Gaillat, Goutte Martin, Chanteloze, le Paquier du Bateau, la Verchère, la Feuillette, Eversin, la Terre de l'Enfer, Chaufour.....et il y en a encore des centaines.



Etat de Section du cadastre napoléonien des Salles

A detailed table with multiple columns and rows of handwritten entries. The columns are labeled with terms like "INDICATION", "CONTENANCE IMPRIMA", "REVENU", and "NATURE". The rows contain specific data for various parcels, including names and numbers.

Extrait d'une matrice cadastrale du cadastre napoléonien des Salles

HISTOIRE DU 1ER CADASTRE DE LA COMMUNE

La troisième composante du cadastre napoléonien est la "Matrice Cadastre" des propriétés. Cette matrice se compose de registres présentant par propriétaire, une liste où sont groupées toutes les propriétés bâties et non bâties appartenant à ce propriétaire. Des colonnes sont réservées pour recevoir l'indication des changements (C.N. pour construction nouvelle, A.C. pour addition de construction, démolition, etc...).

L'apport du cadastre napoléonien fut considérable, sa mise en place dans chaque commune du territoire français, permit comme cela était le but, de faire régner plus de justice fiscale en formalisant l'état des propriétés foncières et immobilières de chaque citoyen. Les antiques règles arbitraires qui régissaient la fiscalité des propriétés avaient vécu. De même, la formalisation précise des limites de propriété atténua aussi très fortement les conflits de propriété qui étaient monnaie courante dans la période où prévalait le droit oral.

Bien que remplacé dans les années 60 par le cadastre moderne, le cadastre napoléonien est de nos jours, régulièrement consulté par les historiens, les archéologues, les urbanistes, les climatologues, les géographes, les généalogistes et les particuliers qui veulent par exemple reconstituer l'histoire de leur maison, de leurs terrains ou de leurs ancêtres.

Le cadastre napoléonien de notre commune est directement accessible en ligne sur le site des archives départementales de la Loire à l'adresse suivante :

<https://archives.loire.fr/archive/recherche/cadastre/n:133>



Le bourg des Salles (1837)



Le hameau de Coavoux (1837)



Le plan de la Section B
Coubanouze Feuille 1

LES ABEILLES ET LES APICULTEURS



Je vous emmène à la découverte de nos apiculteurs et apicultrices de Les Salles.

Notre aventure commence au lieu-dit Les Combes, avec **M. René VERDIER**.

René a débuté l'apiculture avec son frère il y a environ 60 ans. Aujourd'hui, il continue son activité avec ses 4 ruches et produit en fonction des années environ 50kg de miel par an. La récolte se fait en juillet pour le miel toutes fleurs. Parfois, il y a une seconde récolte en septembre pour le miel de sapin.



Je vous emmène maintenant voir **M. Jérôme DUMONTET** situé au lieu-dit La Goutte.

Jérôme a commencé très jeune l'apiculture avec son père qui possédait des ruches. Il lui a donc transmis son savoir ainsi que l'amour de l'abeille. Maintenant, Jérôme récolte son miel toutes fleurs grâce à ses 8 ruches qu'il possède depuis 12 ans.



Notre voyage nous emmène maintenant au lieu-dit Chaumette rencontrer **M. Pascal CHAUX**.

Pascal possède 5 ruches depuis 6 ans, mais il m'indique qu'il a débuté avec son grand-père, car il y a toujours eu une ruche ou deux à Chaumette, comme dans quasiment toutes les fermes auparavant.

Autrefois, les abeilles étaient très respectées. Par exemple, quand il y avait un décès dans une famille, on faisait porter le deuil aux abeilles en déposant un crêpe noir (voile noir) sur les ruches. Pascal a respecté cette tradition lors du départ de sa femme.



Nous reprenons la route pour nous diriger au lieu-dit La Rorie rencontrer trois personnes travaillant ensemble : **M. Martin LASSARAT**, **M. Didier MARTEL** et enfin une apicultrice **Mme Jeanine LUGNIER**.

Ils disposent de 5 ruches depuis 60 ans. C'est le père de Didier qui lui a enseigné les techniques de l'apiculture. Jeannine l'a rejoint dans l'aventure il y a 20 ans. Aujourd'hui elle s'occupe de la partie miellerie, récolte, mise en pot...



LES ABEILLES ET LES APICULTEURS



Nous rencontrons maintenant **M. Bruno PILONCHERY**, au lieu-dit Le Supt.

Bruno perdure une histoire familiale d'apiculture, son père et avant lui son grand-père possédaient bon nombre de ruches. Bruno récolte début juillet du miel toutes fleurs et fin août du miel de sapin, très compliqué ces derniers temps, les ressources se faisant plus rare.



Nous finissons notre périple dans le bourg de Les Salles chez **M. Michel BUTIN**.

Michel a toujours eu envie de s'essayer à la pratique, mais faute de temps, cela n'était pas possible. Depuis qu'il est à la retraite, Michel peut enfin s'épanouir dans la pratique de l'apiculture depuis 2006. Il possède aujourd'hui 9 ruches.

Dans le monde de l'apiculture, il y a énormément d'entraide. Ce fut le cas pour Jérôme DUMONTET qui a mis le pied à l'étrier de Michel en lui prêtant ou donnant du matériel, de l'expérience, du temps... Michel a également suivi des cours théoriques et pratiques pour parfaire son savoir et renforcer sa passion pour l'apiculture.

Comme chacun le sait, l'abeille est un animal fragile, et elle est classée comme animal en voie de disparition. Si vous souhaitez aider un peu ces ouvrières indispensables à la pollinisation, vous pouvez :

- Planter des fleurs mellifères comme le souci, la lavande, la bourrache...
- Planter des arbres fruitiers, ne pas couper les orties blanches quand elles sont en fleurs.
- Et bien sûr, être raisonnable et/ou trouver une alternative aux pesticides.

Pour finir, un grand merci à tous les apicultrices et apiculteurs qui ont eu la gentillesse de m'accorder un peu de leur temps pour me partager leur passion. Un grand merci également à tous les autres apiculteurs que je n'ai pu rencontrer mais qui œuvrent également à faire perdurer cette passion. **Bisous mielleux !**

Les petites recettes de Bruno :

- *Faire revenir des échalotes avec des poivrons :*
- *Ajouter 2 cuillères de crème, 2 cuillères de miel et laisser caraméliser :*
- *Verser le tout sur une pâte à tarte et déposer du fromage râpé sur le dessus, puis enfourner le tous 40 min à 90°.*

- *Faire revenir des navets avec un peu de beurre :*
- *Recouvrir d'eau avec 2 cuillères à soupe de miel, sel, poivre :*
- *Laisser cuire jusqu'à ce que l'eau soit évaporée et que ce soit caramélisé au fond.*



QUIZZ SUR LES ARBRES DE NOTRE COMMUNE

1



2



3



4



5



6



QUIZZ SUR LES ARBRES DE NOTRE COMMUNE

7



8



9



10



11

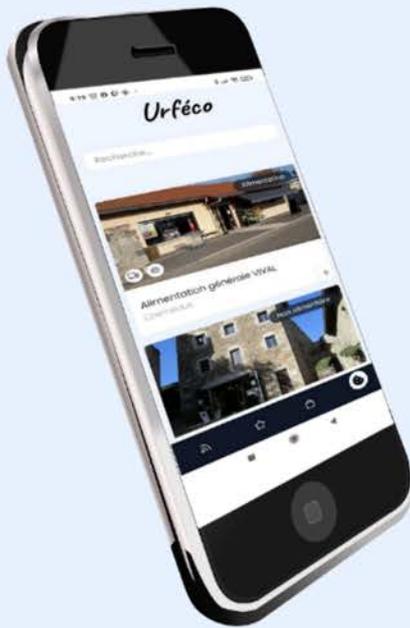


Vous trouverez avec le QR Code ci-dessous un lien vous proposant une randonnée parcourant l'ensemble de ces arbres :



Parcours de 29km (D+ 937 m) - Un itinéraire raccourci est possible, en prenant à gauche après le Creux du Loup, en direction de Cervières (17km - D+ 468m).
Parcours disponibles en Mairie.

Réponses page suivante...



• Associations : vos événements sur Urféco !

Pour gagner en visibilité et mieux communiquer sur les événements à venir, la CCPU propose aux associations d'utiliser le site et l'application URFECO !

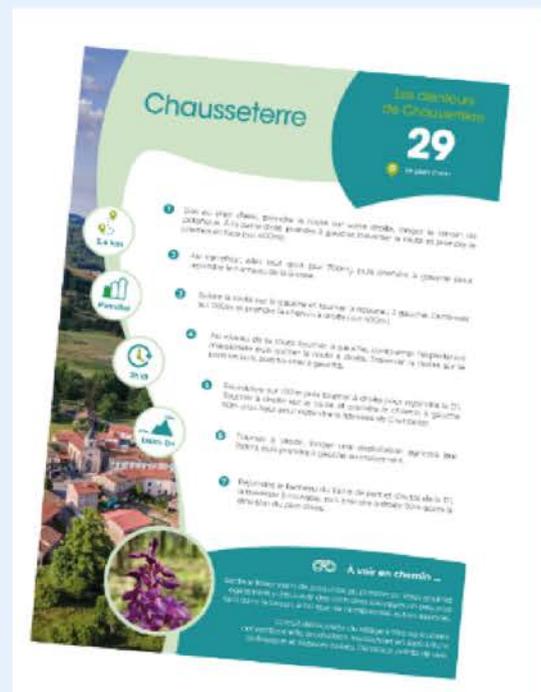
Pour cela, il suffit de transmettre le plus tôt possible en amont, à accueil-tourisme@ccpu.fr, toutes les informations à diffuser (affiches, programme, photos...) ainsi que les coordonnées du responsable de l'association (téléphone et mail).

Pour plus de renseignements : 04 77 65 12 24

• Edition d'un nouveau topoguide

La CCPU est en train de mettre à jour le topo-guide de randonnées, et de renouveler les panneaux de départ. Cette nouvelle version du topo-guide sera éditée au format papier. Dans un second temps, une réflexion sera engagée sur la possibilité d'avoir une partie accessible sous forme numérique.

Près de 500 km de circuits pédestres sont balisés et entretenus par l'équipe technique. Ils permettent de partir à la découverte des paysages variés de notre territoire et de la réserve de biodiversité dont nous disposons sur le plan de la flore comme de la faune, et représentent un formidable appui à l'offre touristique du Pays d'Urfé.



- De gauche à droite, de haut en bas :
1. Artuzet (Chêne)
 2. Brissay (Noyer)
 3. La Côte (Tilleul)
 4. Royon (Noyer)
 5. Gouttenoire (Chêne)
 6. La Goutte (Châtaigner)
 7. Beurrière (Hêtre)
 8. Coubanouze (Chêne)
 9. Le Supt (Chêne)
 10. Les Combes (Sequoia)
 11. Rue des Écoles (Peuplier)

TARIFS MUNICIPAUX 2023

- **Location Salle des Fêtes - Mariage ou repas privé :**

- Habitants de Les Salles : 120 €
- Extérieurs à la Commune : 250 €
- Jetons chauffage: 5€ / 1h



- **Location salle des associations (45 personnes maxi) :**

- Habitants de Les Salles : 50 €
- Extérieurs à la Commune : 100 €
- Jetons chauffage: 5€ / 2h



- **Location tables et chaises (ancien mobilier salle des fêtes) :**

- 2 € le lot d'une table et quatre chaises

- **Location barnum :**

- 30 € + caution de 150 €



- **Eau :**

- Raccordement au réseau : 700 €



- **Assainissement :**

- Raccordement au réseau : 700 €



- **Ordures ménagères :**

- 1 personne : 71,10 €
- 2 personnes : 142,20 €
- 3 personnes : 213,30 €
- 4 personnes et + : 284,40 €
- Logements inoccupés (en vente, en tra-vaux, vacant) : 47,40 €
- Résidence secondaire : 124,40 €



- **Cimetière :**

- Concessions cimetière : 100 € le m² (concession perpétuelle)
- Columbarium : Concession d'une case de 4 urnes : 500 € (30 ans)
- Jardin du souvenir :
 - 100 € pour une dispersion sans plaque
 - 120 € pour une dispersion avec plaque



- **Services périscolaires :**

- Garderie : 60 € par année scolaire et par enfant.
 - Horaires : 7h00-8h30 /16h30-18h



- Cantine : prix du repas selon quotient familial :

- De 0 à 599 : 0,85 €
- De 600 à 900 : 1,00 €
- A partir de 901 : 3,00 €



CONTACTS UTILES



Mairie: Tél : 04.77.24.72.66 Mail : mairie.les.salles.42@wanadoo.fr
Ouverture: Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi (9h00-12h30/13h30- 17h00)
Site internet: www.lessalles42.fr



Communauté de communes :
Tél : 04.77.65.12.24 Fax : 04.77.65.07.77
Mail: contact@ccpu.fr
Site internet : www.ccpu.fr



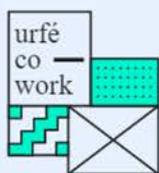
Déchetterie :
Tél :04.77.62.86.41



Maison des Service de Noirétable :
Tél : 04.77.24.97.08 Fax : 04.77.24.74.03
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
Mail : maison.services@caprural.org



Médiathèque :
Tél:09.77.06.07.22



Espace Co-working
Site: urfeco.fr/urfecowork



Célébration d'offices religieux :
Tél : 04.77.24.72.03
Mail : paroisse-st-roch@orange.fr



Office de Tourisme
Tél : 04.77.71.51.77
Site: www.roannais-tourisme.com



Un défibrillateur est à la disposition de tous
Emplacement : Hall de la mairie (à droite en entrant)



Maisons de Santé :
Noirétable : 04 69 64 70 85
St Just en Chevalet : 04 77 65 03 42



Cabinet d'infirmières :
Patricia LEBLANC - Jennifer BUTIN - Céline VALENTIN
Tel 04.77. 58.39.06



A.D.M.R :
Tél : 04.77.24.75.96



Portage Repas :
Mairie : 04.77.24.72.66



Accueil loisirs de St Just en Chevalet :
Tél : 04.77.66.68.30
06.74.58.56.39 de 3 à 11 ans
06.77.37.95.63 + de 11 ans
Mail : acm.paysdurfe@orange.fr



Relais Assistance Maternelle (RAM) :
Tél : 04.77.24.42.69
Mail : edegoutte@noiretable.fede24-admr.org



Gendarmerie: 17



Pompiers :
Fixe : 18
Mobile : 112



SAMU SAMU : 15